

Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, FRANCK, CLÉMENTINE,
KARIM, KÉVIN, MICHÈLE, NICOLAS,
NOLWENN, WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 20

Arbitrage

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 25

Discipline et Féminines

Nolwenn JEHAN - 01 80 92 80 21

Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

Règlements et Foot Animation

Alexandre OGÉREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 27



JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 10 avril 2018

<http://dyf78.fff.fr>

SOMMAIRE

AGENDA	2
INFORMATIONS DIVERSES	2
LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES	3
DECISIONS ADMINISTRATIVES	3
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS	4-5
COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS	5
COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE	6
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION	7
DECISIONS ADMINISTRATIVES FA	8
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	10
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE	11
COMITE DE DIRECTION DU 14 MARS 2018	12

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Karène BOYER

Nous vous informons que suite à un déménagement et après 14 ans de bons et loyaux services, Karène quittera ses fonctions au sein du D.Y.F. à compter du 30 Avril 2018.

Nous la remercions vivement de son sérieux, sa gentillesse et de sa disponibilité et nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle région.

BIENVENUE



Suite au départ de Karène, nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle employée au sein du District.

Bienvenue à Clémentine LUNT qui aura entre autre la charge et le suivi de la Compétition et des Formations Administratives.



Yvelines
Le Département



AGENDA 2017 / 2018
AVRIL

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Le 10/04/2018

Les rendez-vous du CRIB : « Les démarches, fonctionnement et obligations juridiques pour la bonne gestion d'une association », de 19h00 à 21h00, à l'Espace Saint Paul, 19 Rue des Rosiers - 78500 SARTROUVILLE

Le 12/04/2018

Les rendez-vous du CRIB : « L'essentiel de la comptabilité associative », de 20h00 à 22h00, à la Salle de l'ancien restaurant du château, 282 Rue de la Bretèche - 78370 PLAISIR

Le 13/04/2018

Réunion du Groupe de Réflexion « Les conditions du développement du football loisir, notamment pour la catégorie vétéran »

Le 15/04/18

Rassemblement U14G et U14 Gardien de but G & F au Centre Technique National de Clairefontaine

du 17 au 20/04/18

CFF1 Module U9-U11 à Montfort l'Amaury

Les 18 & 19/04/2018

Formation Technique - Module Arbitrage

Le 19/04/2018

Réunion du Bureau du Comité de Direction

du 23/04/18 au 26/04/18

CFF2 au Centre Technique National de Clairefontaine

Le 26 & 27/04/18

CFF1 Module U11 Mineurs à Noisy le Roi

Le 27 & 28/04/18

Formation Technique - Module Gardien de But « Découverte »

FINALES DEPARTEMENTALES U13 & U13F



**LES FINALES DEPARTEMENTALES DU FESTIVAL FOOT U 13 PITCH
AU CAMP DES LOGES, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Le Samedi 31 mars 2018 restera une date historique pour les jeunes U 13 de l'ENT.S. BOUAFLE/FLINS, vainqueur des Finales Départementales garçons du Festival Foot U 13 Pitch.

Après avoir réussi avec brio les épreuves techniques et les quizz le matin, ils ont réussi un parcours quasi sans faute lors des rencontres de l'après-midi en battant le F.C. VERSAILLES 78 (2-1), le F.O. PLAISIR (1-0), l'E.S. GUYANCOURT (1-0) et le F.C. PARIS SAINT-GERMAIN (1-0) et ne s'inclinant que devant le SARTROUVILLE F.C. (0-1).

De son côté, le F.C. PARIS SAINT-GERMAIN a terminé à la 2ème place, après avoir battu le F.C. MANTOIS 78 (1-0), le R.C. NEAUPHLE PONT-CHARTRAIN (2-0), l'A.S. POISSY (2-0), SARTROUVILLE (2-0), ne s'inclinant que devant l'ENT.S. BOUAFLE/FLINS.

A noter, chez les filles, la belle victoire du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, dont les joueuses ont pu compter sur le soutien, derrière la maincourante, de leur Délégué Général et Vice-Président, M. Jack JACQUET, venu les encourager.

Au départ de cette édition 2017 / 2018, 213 équipes masculines et 14 équipes féminines étaient engagées et 24 ont réussi à se hisser en Finales (16 équipes masculines et 8 équipes féminines).

Ces Finales ont été arbitrées par les jeunes (filles et garçons) de l'école d'arbitrage du Collège Jules Verne des MUREAUX, qui ont reçu leurs écussons le matin même, des mains de Jean-Pierre MEURILLON, Président du District et de Christian MEYER, Président de la Commission de District de l'Arbitrage.

Ce fut donc, comme chaque année, une journée très intense et le District tient à remercier toutes les équipes, les joueurs et les encadrants pour leur participation et leur très bon état d'esprit, indispensable pour qu'une telle journée soit une réussite.

Le F.C. PARIS SAINT-GERMAIN chez les filles et les garçons, ainsi que l'ENT.S. BOUAFLE/FLINS, participeront à la Finale Régionale, le 5 mai prochain à JOUY-LE-MOUTIER (Val-d'Oise), pour essayer d'obtenir leur billet pour la Finale Nationale qui se déroulera les 2 et 3 juin à CAPBRETON (Landes).

Nul doute que nos joueuses et nos joueurs sauront représenter avec panache le District des Yvelines.

Pour consulter tous les résultats, cliquez [ici](#).

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Liges régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public.

Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),

- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

DECISIONS ADMINISTRATIVES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

2EME RAPPEL AVANT MATCH PERDU & AMENDE AUX 2 CLUBS

SENIORS

D6-A
50689.2 ISSOU PORCHEVILLE 4 ANDRESY FC 2

FUTSAL

D2-U
53696.2 JOUARS PONT. 1 VERRIERE FC 1

VETERANS

D1-U
51081.2 HOUDANAISE REGION FC 11 HOUILLES SO 11

D4-A
51415.2 CONFLANS FC 12 MEULAN CN 12

1ER RAPPEL SENIORS

D3-A
50225.2 VILLENNES ORGEVAL 1 AUBERGENVILLE FC 2

D5-C
50621.2 ABLIS FC SUD 78 1 HOUDANAISE REG. FC 2

VETERANS

D2-A
51129.2 CONFLANS FC11 MEULAN CN 11

D2-A
51130.2 SARTROUVILLE FC 11 BOUGIVAL FOOT 11

D4-C
51526.2 ABLIS FC SUD 78 YVLINES US 12

D5-B
51660.2 VILLENNES ORGEVAL 12 SERBIE MEZIERES 12

U19

D3-A
54763.2 CARRIERES GRESILLON 1 ETANG ST NOM ES 1

U17

D3-B
52426.2 CELLOIS CS 1 CROISSY US 1

D4-C
52611.2 PECQ US LE 2 BUC FOOT AO1

FORFAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

2EME FORFAIT

SENIORS

D6-A
50689.2 ANDRESY FC 2
50691.2 JUZIERS FC 2

VETERANS

D5-D
54395.2 FONTENAY LE FLEURY 12

U17

D4-D
52703.2 ENT.REG.OUEST.YVELINES 3

1ER FORFAIT

SENIORS

D6-A
50695.2 ISSOU / PORCHEVILLE 4

D6-A
50692.2 VERNOLITAIN STADE 2

U17

D3-B
52443.2 MAUREPAS AS 2

U15

D2-A
52796.2 GARGENVILLE STADE 1

D4-A
52976.2 BEYNES / MAREIL 1

D5-B
55021.2 CONFLANS FC 3

FUTSAL

D2-U
53696.2 VERRIERE FC LA 1

MATCHES A JOUER

A JOUER LE 14/04/2018

U15

D3-B
52931.2 BUC FOOT AO 1 CELLOIS CS 1

A JOUER LE 21/04/2018

U15

D5-B
55017.2 VERNOLITAIN ST. 1 HARDRICOURT-MEZY 1

D5-B
55018.2 MEULAN CN 1 VILLENNES ORGEVAL 2

A JOUER LE 22/04/2018

SENIORS

D5-C
50621.2 ABLIS F.C. SUD 78 1 HOUDANAISE REG FC 2

VETERANS

D5-E
51831.2 GAZERAN AFL 11 NEAUPHLE PONT. 12

A JOUER LE 28/04/2018

U15

D4-B
52997.2 CHAMBOURCY ASM 1 CARRIERES S/S US 1

U15

CY
59484.1 VERSAILLES 78 FC 2 MAUREPAS AS 1

A JOUER LE 29/04/2018

U17

D3-A
52402.2 CHANTELOUP US 1 LIMAY AIJ 1

A JOUER LE 01/05/2018

U17

D4-B
54617.2 MUREAUX OFC 3 VERNEUIL ENTENTE 2

A JOUER LE 02/05/2018

VETERANS

D4-A
51393.2 VAUXOISE ES 11 EPONES USBS 11

A JOUER LE 08/05/2018

SENIORS

D1-U
50061.1 GARGENVILLE ST. 1 HOUILLES AC 2

A JOUER LE 17/05/2018 à 20H

VETERANS

D4-A
51422.2 MEULAN CN 12 BLARU ASI 11

A JOUER LE 20/05/2018

SENIORS

D1-U
50046.1 GARGENVILLE ST. 1 EPONE USBS 1

D3-A
50252.2 CHANTELOUP 2 AUBERGENVILLE FC 2

A JOUER LE 23/05/2018 A 20H

SENIORS

D2-B
51171.2 BEYNES FC 11 CROISSY US 11

MATCHES A PROGRAMMER

U15

D1-U
52727.2 MONTIGNY AS 1 CONFLANS FC 1

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE A
59238.2 PORT MARLY CS 1 BAILLY NOISY 1

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 09/04/18

Présents: M. LEDUC (PRESIDENT), M. ALEXANDRE, MME RUPERT, M. JOUBERT, MME TARDIVEL, M. AVOIRTE (CD).

Absents excusés: .M. SOULE, M. PANARIELLO,

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIER

527993 ETANG ST NOM ES

Pris note du courrier de ETANG ST NOM demandant le report de plusieurs matchs.

La commission précise que le 15 avril est une journée de championnat et ne peut être reportée.

Pour rappel :

Tous les matchs doivent être joués avant le 27 mai 2018 .

La commission vous demande pour la seconde fois la liste des matchs. Concernés (dates, numéros divisions groupes, catégories)

Amende pour courrier sans référence de match 8 €

551985. PORT MARLY CS

Pris note du courrier

500737 VALLEE 78 FC

Pris note du courrier de VALLEE.

La commission demande la liste des matchs concernés.

DEMANDES

SENIORS

D1-DU 08/05/2018

50046.1 GARGENVILLE STADE 1/ EPONE USB 1

Pris note du courrier d'EPONE

La commission dit match à jouer le dimanche 20 mai 2018 à 15h.

D5-A DU 08/05/2018

50499.2 BEYNES / MEZIERES

Pris note du courrier de MEZIERES AJSL

La commission rappelle que le 29 Avril 2018 se joue le 1er tour de la COUPE de France, et que les deux équipes y participent.

D5-B DU 15/04/2018

50538.2 SARTROUVILLE FC 3 / MESNIL LE ROI AS 2

Demande de SARTROUVILLE pour jouer ce match à 13h.

Accord de la Cion.

VETERANS

D4-A DU 01/05/18

51393.2 VAUXOISE ES 11 / EPONE USBS 11

Accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 02/05/2018 à 20h.

Accord de la Cion.

D4-A DU 29/04/18

51369.2 VAUXOISE ES 11 / BLARU ASI 11

Pris note du courrier de VAUXOISE pour jouer ce match à HARDRICOURT.

En attente de l'accord écrit d 'HARDRICOURT.

D2-B DU 01/05/18

51171.2 BEYNES FC 11 / CROISSY US 11

Accord des deux clubs pour jouer ce match le 23 mai 2018 à 20h

Accord cion .

D2-B DU 20/05/18

51197.2 YVELINES US 11 / CROISSY US 11

Pris note du courrier de CROISSY, pour jouer ce match le 1er mai.

En attente de l'accord écrit de YVELINES US.

D5-C DU 01/04/18

51724.2 PORT MARLY CS11 / CROISSY US 12

Accord des deux clubs pour jouer ce match le 11/04/2018.

Accord de la Cion.

D5-C DU 15/04/18

51707.2 PORT MARLY CS11 / MARLY/LOUVECIENNES 14

Suite à l'impraticabilité du terrain, demande de PORT MARLY pour jouer ce match le 02/05/2018 à 20H30.

Accord de MARLY/LOUVECIENNES.

Accord de la Cion.

D5-C DU 15/04/18

51706.2 CARRIERES/SEINE US 12 / VESINET FC 11

Ce match est maintenu à CARRIERES.

Accord de la Cion.

SENIORS F

D1-U DU 07/04/18

54965.2 SARTROUVILLE FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2

Courrier de PARIS ST GERMAIN FC 2 proposant de jouer ce match le 23/04/2018 à 20h.

Accord des 2 Clubs.

Accord de la Cion

U17

D4-C DU 22/04/2018

52591.2 PECQ US LE 2 / ETANG ST NOM ES 1

Suite à une reprogrammation du match pendant les vacances scolaires, le club n'a ni joueurs, ni encadrants. Demande de ETANG ST NOM pour reporter ce match à une date ultérieure, les mercredis soirs étant envisageables.

Accord du PECQ.

Accord de la Cion.

U15

D1-U DU 14/04/18

52727.2 MONTIGNY LE BTX 1 / CONFLANS FC 1

Pris note du courrier de CONFLANS.

L'équipe de CONFLANS étant qualifiée pour la 1/2 finale de la Coupe des Yvelines futsal.

La Cion dit match à jouer à une date ultérieure.

FUTSAL

D1 DU 14/04/18

53675.2 MONTESSON US / LES NOMADES

Pris note du courrier de MONTESSON.

La commission demande l'arrêté municipale afin de pouvoir procéder au report du match.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football

La Commission rappelle que le club recevant doit disposer impérativement d'une feuille de match papier de substitution, et qu'en cas d'utilisation de cette dernière, les deux clubs doivent pouvoir justifier des licences via « Foot Clubs Compagnons » ou à défaut des licences imprimées.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'Arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

RAPPORTS

SENIORS

D4-B DU 11/03/2018

50431.2 COIGNIERES FC1 / ESSART / PERRY 1

Après rappel et non réception du rapport la Cion décide selon l'annexe 11 des RS du Dyf. de sanctionner les deux équipes d'un avertissement.

D5-A DU 25/03/2018

50506.2 MEZIERES AJSL 1 / MAULOISE U.S. 2

Pris note du rapport de MEZIERES. La Cion rappelle qu'il n'y a plus d'assistance FMI depuis le 13 Janvier 2018 voir Journal N° 1548.

D5-C DU 01/04/2018

50621.2 ABLIS F.C. SUD 78 1 / HOUDANAISE REGION FC 2

Pris note du rapport de l'arbitre.

D5-C DU 08/04/2018

50645.2 AS MONTIGNY LE BX 3 / ABLIS FC SUD 78 1

La commission demande aux 2 clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

D6-A DU 25/03/2018

50689.2 ISSOU / PORCHEVILLE 4 / ANDRESY F.C. 2

Pris note du rapport de l'arbitre.

VETERANS

D1 DU 01/04/2018

51065.2 TRIEL AC 11 / ROSNY S/SSEINE CSM 11

Pris note du courrier de TRIEL.

D2-A DU 01/04/2018

51129.2 CONFLANS F.C. 11 / MEULAN C.N. 11

1° RAPPEL : La commission demande un rapport détaillé aux deux clubs ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre sur la non utilisation de la FMI.

D3-A DU 01/04/2018

51265.2 ISSOU AS 11 / JUZIERS-PORCHEVILLE 11

1° RAPPEL : La Cion demande un rapport aux deux clubs concernant la non utilisation de la FMI.

U19

D1 DU 08/04/2018

51930.2 SARTROUVILLE FC 1 / GUYANCOURT ES 1

Pris note du rapport de Guyancourt et Sartrouville.

U17

D2-A DU 08/04/2018

52311.2 HOUILLES S.O. 1 / HOUILLES A.C. 2

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI et rappelle qu'il n'y a plus d'assistance FMI depuis le 13 Janvier 2018 voir Journal N° 1548.

D4-C du 08/04/2018

52634.2 JOUY / VELIZY / BIEV 2 / ST CYR AFC 1

Courrier de ST CYR informant de l'inversion du score sur la tablette.

Le score est 2 à 9.

Pris note.

U15

D5-D DU 07/04/2018

55063.2 SARTROUVILLE FC 3 / LE CHESNAY 78 2

Pris note du rapport de SARTROUVILLE. La commission selon l'annexe 11 des RS du District de Football des Yvelines sanctionne l'équipe de SARTROUVILLE d'un avertissement.

Pour rappel, aucune connexion internet n'est nécessaire le jour du match à condition d'avoir préparé les compositions au préalable.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 05.04.2018

Présents : Mme PLATEL, MM BEAUDOUX Michel (Vice-Pdt), DELESCHAUX Alain (Sec), DRAY Paul (Pdt), HOUZE Michel (Sec), VERITE Max (Stg).

Excusés : MM GUICHETEAU Didier, HOUIN Laurent (CD),

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCHS

SENIORS

COUPE DES YVELINES FEMININES

20386826 du 04.04.2018 MONTIGNY LE BX 2 / RAMBOUILLET 1

Réserves de RAMBOUILLET concernant l'Art.7.10 : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant pas le même week-end.

Après vérifications, la Commission dit réserves de RAMBOUILLET sur la participation des joueuses de MONTIGNY recevables mais non fondées ;

Les équipes féminines 1 et 2 de MONTIGNY jouaient le même jour.

MONTIGNY qualifié

Débit 43,50€ à RAMBOUILLET

D5A

19390564 du 01.04.2018 MAULOISE 2 / JUZIERS 1

Réserves de JUZIERS concernant l'Art.7.10 : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant pas le même week-end.

Après vérifications, la Commission dit réserves de JUZIERS sur la participation des joueurs de MAULOISE recevables mais non fondées.

Aucun des joueurs du club de MAULOISE inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, le 25.02.2018 contre POISSY 3 en D2A (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).

Résultat acquis sur le terrain : MAULOISE / JUZIERS 4 / 1

Débit 43,50€ à JUZIERS

D5A

19390565 du 01.04.2018 VERNOLITAIN 1 / MAGNANVILLE 2

Réserves de VERNOLITAIN concernant l'Art.7.10 : joueur ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant pas le même week-end.

Après vérifications, la Commission dit réserves de VERNOLITAIN sur la participation des joueurs de MAGNANVILLE recevables mais non fondées.

Aucun des joueurs du club de MAGNANVILLE inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, le 25.03.2018 contre HARDRICOURT en D3A (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).

Résultat acquis sur le terrain : VERNOLITAIN / MAGNANVILLE 1 / 1

Débit 43,50€ à VERNOLITAIN

D5A

19390565 du 01.04.18 VERNOLITAIN 1 / MAGNANVILLE 2

Réserves de MAGNANVILLE concernant la participation à cette rencontre de joueurs « Mutations hors période ». Lecture de la feuille de match, le club de VERNOLITAIN ayant effectivement inscrit 3 joueurs « Mutations hors période » MM MERT Atalay, ONDER Gokcen et JAAFARI Samir licences respectivement validées le 05.09.2017, le 04.10.2017 et le 07.11.2017.

La Cion dit Réserves de MAGNANVILLE recevables et fondées.

Les articles 160.1 et 92.2 des RG n'autorisent que 2 joueurs « Mutations hors période » par rencontre

La Commission dit MATCH PERDU PAR PENALITE moins 1 Point 0 But à VERNOLITAIN pour en attribuer le gain 3 pts 1 but à MAGNANVILLE.

Débit 43,50€ à VERNOLITAIN

Amende 24€ à VERNOLITAIN pour

inscription irrégulière d'1 joueur

U15

D1U

19396067 du 31.03.18 MANTOIS 78 FC 3/ROSNY-sur-SEINE CSM

Réserves de ROSNY-sur-SEINE concernant l'Art.7.11 :

Après vérifications, la Commission dit réserves de ROSNY-sur-SEINE recevables mais non fondées. Etant dans les 5 dernières rencontres de championnat du club MANTOIS, seul 2 joueurs inscrits sur la feuille de match objet des réserves, ont participé à plus de 10 rencontres de compétitions nationales, régionales ou départementales avec une ou plusieurs équipes supérieures de leur Club évoluant en R1A et R2A (Art. 7§11 du Règlement sportif du D.Y.F.).

Résultat acquis sur le terrain : MANTOIS 78 FC /ROSNY-sur-SEINE 4/1

Débit 43,50€ à ROSNY-sur-SEINE

CONVOCACTION SENIORS

D3A

19390036 du 01.04.18 BREVAL-LONGNES FC /PECQ US 2

Réserves de BREVAL LONGNES sur l'entrée du joueur numéro 12 de Le PECQ.

La Cion convoque pour sa réunion du 12 avril 2018 à 18h30 :

Monsieur l'arbitre CHAOUH Jamal

PECQ US

MM REKAB Carmel Capitaine 2378056225
RHAMOUNI Kamel Dirigeant 2348044818

BREVAL LONGNES

MM MENDY Tabar Capitaine 2328099351
DE FARIA Gabriel Dirigeant 2543912237

HOMOLOGATION DE TOURNOIS

L'homologation ne devient effective qu'en l'absence de match officiel prioritaire sur les tournois internes.

BOUGIVAL Football

Pour être homologué un tournoi doit être déclaré 1 mois avant la date.

Pour ce faire un règlement doit être établi précisant le règlement de l'épreuve.

Le nombre d'équipes

La formule du tournoi

Tournoi non homologué

Concernant la catégorie U6 à U8, il ne peut s'agir d'un tournoi mais d'un plateau.

Veillez-vous reporter à l'article 25 du règlement général de la LPIFF.

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte
Séance du 04 Avril 2018

Présents: MM MEYER Christian (Président), Stéphan PILLEMONT, Philippe DEBEAUPUIS, Lotfi ZARKA, Patrice LETOUZEY, Mme Nathalie PASIERB

Absents excusés: MM. Pascal TISSERAND, Alain BACHOT, Mustapha JINAMI, Philippe PELLAN, Mme Natacha HUGEL

COURRIERS

Mail de M. BOURANE Dany en date du 29 mars 2018, arbitre DYF informant la Commission de son indisponibilité pour le week-end du 30 mars et 1er avril suite à maladie (certificat médical joint). Pris note.

Mail de M. BORTOLOTTI Luc du club VIROFLAY USM en date du 03 avril 2018, remerciant la Commission pour avoir répondu favorablement à la demande d'arbitre formulée il y a plusieurs semaines. Remerciements et félicitations du club pour l'excellente prestation de monsieur l'arbitre officiel désigné sur la rencontre. Pris note. Remerciements. Le mail sera transféré à M. l'Arbitre.

Mail de M. MAZURE Robin en date du 03 avril 2018, arbitre DYF informant la Commission de son indisponibilité pour le week-end du 30 mars et 1er avril suite à maladie. Pris note. Transmis section désignations.

Mail de M. GRAFFIN Patrick en date du 03 avril 2018, arbitre DYF transmettant à la Commission l'arrêté de fermeture des terrains pris par la Mairie de Villennes Sur Seine pour les journées du 31 mars et 1er avril 2018. Pris note. Remerciements

Mail de M. BUSNEL Philippe en date du 03 avril 2018, délégué DYF informant la Commission de l'absence d'un arbitre assistant officiel désigné sur la rencontre Coupe des Yvelines Seniors Plaisir / Maurepas du 1er avril 2018. M. le délégué indique que c'est M. l'Arbitre central officiel de la rencontre U19 qui a officié en tant qu'assistant 2. Pris note. Remerciements.

Mail de M. MARS José en date du 03 avril 2018, arbitre DYF informant la Commission du motif de son absence sur la rencontre précitée et s'en excusant.

La Commission vous rappelle qu'il vous appartient de vérifier vos désignations sur votre compte MyFFF le vendredi à partir de 18 heures.

Mail non signé du secrétariat du club PLAISIR FO concernant les modalités de remplacement de l'arbitre assistant officiellement désigné mais absent pour la rencontre Coupe des Yvelines Seniors Plaisir / Maurepas du 1er avril 2018.

Comme indiqué à l'article 17 alinéa 3 du Règlement Sportif du DYF, « si un arbitre officiel porteur de sa licence de la saison en cours se trouve sur le terrain, il peut suppléer l'arbitre officiel ou l'arbitre de club désigné et absent ». De plus, il est indiqué dans les Statuts Fédéraux que l'Arbitre officiant au centre à la possibilité d'arbitrer à la touche la même journée ou le même week-end.

Mail de M. LAMIET Yvon du club ROSNY SUR SEINE CSM en date du 03 avril 2018, informant la Commission de l'absence de l'arbitre central officiel désigné sur la rencontre U15 D1 FC Mantois 3 / Rosny 1 du 31 mars 2018. Pris note.

Remerciements du club pour la parfaite tenue de la rencontre par le trio arbitral sur le match D2/B Rosny / Le Chesnay. Le mail sera transmis aux arbitres.

Mail de M. GRELIER Benoit secrétaire administratif du club MAISONS -LAFFITTE FC en date du 03 avril 2018, informant la Commission de l'arrivée très tardive (14h45) de M. l'Arbitre central officiel désigné sur la rencontre Seniors D4/A Maisons-Laffitte FC 1 / Guernoise AS 1 du 1er avril 2018. Pris note.

Mail de M. DE SOUSA Carlos en date du 04 avril 2018, arbitre DYF informant la Commission de l'absence d'un arbitre assistant officiel désigné sur la rencontre ½ finale Coupe du Comité Seniors Conflans FC / Guyancourt ES du 1er avril 2018. Pris note.

Mail du club Mantes La Ville FC en date du 04 avril 2018, informant la Commission de la création d'une école arbitrage pour la saison 2018/2019 et demandant quelles modalités sont prévues en ce qui concerne un label. Pris note. Transmis services administratifs.

Mail de M. LETOUZEY Patrice responsable des désignations Futsal en date du 28 mars 2018, informant la Commission de nombreuses absences non excusées à rencontre et de manquements graves d'un arbitre Futsal. Pris note.

DEMANDES D'ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage a le regret de ne pouvoir accéder à la requête des clubs ci-dessous visés, leur demande étant parvenu hors délais. (Pour rappel réception de la demande 15 jours minimum avant la date de la rencontre)

SAINT CYR AFC – SEN D5/C – Verrière FC 1 / St Cyr AFC 1 du 08 avril 2018 arrivée le 27-03-2018

CHAVENAY ASL – CDM D2/A – Chavenay ASL 5 / Dammartin Houdan 5 du 15 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

LOUVECIENNES AS – VET D3/B – Vélizy / Louveciennes du 15 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

FC VILLENES ORGEVAL – VET D3/A – Juziers Porcheville 11 / Villennes Orgeval 11 du 15 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

ETANG SAINT NOM ES – U15 D3/B – Bois d'Arcy AS / Etang St Nom ES du 07 avril 2018 arrivée le 04-04-2018

US PORTUGAIS VERNEUIL – VET D4/A – Meulan CN 12 / Verneuil Port 12 du 15 avril 2018 arrivée le 04-04-2018

La Commission de District de l'Arbitrage prend note de la demande et accédera à la requête des clubs ci-dessous visés dans la limite des disponibilités d'arbitres

VIROFLAY USM – U15 D2 – Rambouillet Yvelines / Viroflay USM du 05 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

VIROFLAY USM – SEN D6/C – Viroflay USM 1 / Coignières FC 2 du 13 mai 2018 arrivée le 04-04-2018

HARDRICOURT US – U15 D5/B – Conflans PLM 1 / Hardricourt Mézy 1 du 28 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

BOUAFLE FLINS – U15 D4/A – Epône / Bouafle Flins 5 du 05 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

GUERVILLE ARNOUVILLE AS – U17 D4/A – Mantes La Ville FC 1 / Guerville Arnouville 1 du 06 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

CHI POISSY ST GERMAIN – VET D3/A – Bréval Longnes FC 11 / Poissy CHI AS 11 du 22 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

CHI POISSY ST GERMAIN – VET D3/A – Issou AS 11 / Poissy CHI AS 11 du 29 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

HOUDANAISE FC REGION – U17 D3/B – Ent Région Ouest Yvl 1 / Voisins FC 2 du 29 avril 2018 arrivée le 03-04-2018

HOUDANAISE FC REGION – U17 D3/B – Voisins FC 2 / Ent Région Ouest Yvl 1 du 06 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

HOUDANAISE FC REGION – U17 D3/B – Vélizy AS 1 / Ent Région Ouest Yvl 1 du 27 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

ANDRESY FC – VET D4/B – Bougival Foot 12 / Andrésy FC du 06 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

ANDRESY FC – VET D4/B – Buc Foot 12 / Andrésy FC du 27 mai 2018 arrivée le 03-04-2018

ES VAUXOISE – VET D4/A – Meulan CN 12 / Vauxoise ES 11 du 20 mai 2018 arrivée le 04-04-2018

TRAPPES ES – SEN D3/B – Trappes ES 3 / Houdanaise région FC 1 du 13 mai 2018 arrivée le 04-04-2018

FC MONTFORT – U15 D4/C – Yvel Gambais Vesgres 1 / Montfort FC 1 du 14 avril 2018 arrivée le 30-03-2018

CONFLANS PORTUGAIS – VET D3/A – Bréval Longnes FC 11 / Conflans Port 11 du 15 avril 2018 arrivée le 30-03-2018

BONNIERES FRENEUSE FC – VET D3/A – Mauloise US 11 / Bonnières Freneuse FC 11 du 29 avril 2018 arrivée le 30-03-2018

MAUREPAS AS – U17 D1 – houilles AC 1 / Maurepas AS 1 du 06 mai 2018 arrivée le 30-03-2018

La Commission de District de l'Arbitrage rappelle aux clubs que le délai minimum est calculé à date de relevé des courriels par les services administratifs du DYF. (Ex : le lundi matin pour tous les mails reçus du vendredi après 18 heures au lundi 09 heures)

DEMANDES DE RAPPORT

La Commission de District de l'Arbitrage demande à messieurs les arbitres de bien vouloir faire parvenir un rapport circonstancié à :

M. Jean-Marc SAUVANET arbitre DYF, concernant son absence sur la rencontre ½ finale Coupe du Comité Seniors Conflans FC / Guyancourt ES du 1er avril 2018.

M. AIT LAABAR Smaïl arbitre DYF, concernant son arrivée tardive à la rencontre Seniors D4/A Maisons-Laffitte FC 1 / Guernoise AS 1 du 1er avril 2018.

M. FANGUINA Makan concernant :
Son absence non excusée sur la rencontre Futsal D1 Montesson / Rosny du 16 décembre 2017,
Son absence non excusée sur la rencontre Futsal D1 Guyancourt / CBPS du 03 février 2018

Son arrivée tardive (7ème minute de la 2ème période) sur la rencontre Futsal D1 Maisons-Laffitte / La Toile du 21 mars 2018

Son absence non excusée sur la rencontre Futsal D1 Montesson / CBPS du 24 mars 2018,

Au plus tard le 10 avril 2018 à 12 heures

INFORMATIONS

La Commission de District de l'Arbitrage informe les arbitres stagiaires ne s'étant pas présentés à la remise des écussons du 27 mars dernier, qu'ils peuvent retirer deux brassards délégué et l'écusson directement au siège du DYF aux heures d'ouverture. Aucun envoi ne sera effectué. Messieurs les arbitres empêchés pourront se faire représenter.

Il est rappelé à Messieurs les Arbitres que la réunion de fin de saison se tiendra au siège du District des Yvelines le 9 juin 2018 à partir de 09 heures

RAPPEL

La Commission de District de l'Arbitrage rappelle à tous les arbitres que la désignation officielle peut être modifiée jusqu'au vendredi soir 18 heures.

Les arbitres sont donc priés de consulter leur compte le vendredi après 18 heures même si le week-end se trouve en période de vacances scolaires.

Vu le nombre important de rencontres remises, certaines seront probablement placées en semaine. Vous voudrez donc bien vérifier vos désignations plusieurs fois dans la semaine.

Tout manquement à cette directive sera sanctionné.

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 9 avril 2018

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN, GOUPILLON, MM. BOIVIN, GOUPILLON, LOUVEL,

Excusés : MM BALTHAM, DUTACQ, NOYELLE, VIMONT

Non Excusé : M. LE BOURDELLES

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNÉE NATIONALE DES DEBUTANTS

Inscriptions closes

L'édition 2018 se déroulera de nouveau sur les installations du Centre National du Football le dimanche 10 juin prochain. La campagne d'inscription est désormais close. La Commission va procéder à la vérification des inscriptions et reviendra vers les clubs inscrits afin qu'ils nous fournissent la liste de l'ensemble des personnes qui viendront le jour de l'évènement. [Voir la liste des inscrits.](#)

PLATEAUX U7

Plateaux

Les deux derniers plateaux de la saison (05/05 & 26/05) sont désormais disponibles. Pour les consulter : [Cliquez ici](#)

La Commission vous informe qu'elle a procédé à de nombreuses modifications pour mettre à jour les plateaux, suite au courrier des clubs.

Courriers

870 109 du 06/05/18 : VELIZY ASC

La Commission demande aux clubs de MONTIGNY LE BX AS & GUYANCOURT ES si l'un d'eux peut recevoir ce plateau.

PLATEAUX U9

Plateaux

La répartition des prochains plateaux U9 (05/05, 12/05, 26/05 & 02/06) est désormais disponible. Pour les consulter : [Cliquez ici](#)

La Commission vous informe qu'elle a procédé à de nombreuses modifications pour mettre à jour les plateaux, suite au courrier des clubs.

Courriers

870 108 du 12/05/18 : VIROFLAY USM

Le club de MONTIGNY demande la possibilité d'organiser ce plateau à domicile à 10h45, car il ne pourra se déplacer avec ses effectifs compte tenu de l'organisation d'un autre plateau U9 classique et d'un déplacement en Espérance.

La Cion, compte tenu de l'imbroglie constatée la semaine dernière pour un plateau du 7 avril, décide de ne pas donner suite aux demandes du responsables du club de MONTIGNY, et laisse les plateaux en l'état.

870 113 du 26/05/18 : YVELINES US

Le club de MONTIGNY demande la possibilité d'organiser ce plateau à domicile à 10h45, car il ne pourra se déplacer avec ses effectifs compte tenu de l'organisation d'un autre plateau U9 classique et d'un déplacement en Espérance.

La Cion, compte tenu de l'imbroglie constatée la semaine dernière pour un plateau du 7 avril, décide de ne pas donner suite aux demandes du responsables du club de MONTIGNY, et laisse

YVELINES FOOTBALL N° 1561

les plateaux en l'état.

870 115 du 05/05/18 : POISSY AS

En raison de l'organisation des plateaux finaux des Challenges U10 & U11, la Cion change le site d'accueil de ce plateau pour le désigner à CROISSY US.

870 112 du 26/05/18 : TRIEL AC

Le club demande à ne pas recevoir ce plateau en raison de l'organisation d'un plateau U7 en même temps.

La Cion prend note, plateau à jouer à VERNEUIL.

CATEGORIE U10-U11

Challenge Plateaux

La Commission vous informe qu'avec l'accord du club de POISSY AS, les deux derniers plateaux qualificatifs du Challenge U10 & du Challenge U11 se dérouleront sur les installations de POISSY.

Les clubs qualifiés pour le tour du samedi 5 prochain sont :

Challenge U10

BOUAFLE FLINS ES 11

MANTOIS 78 FC 11

POISSY AS 11

VERSAILLES 78 FC 11

Challenge U11

BOUAFLE FLINS ES 1

FONTENAY LE FLEURY AS 1

POISSY AS 1

VERSAILLES 78 FC 1

Courriers

Challenge DYF Poule H du 05/05/18 : MONTIGNY LE BX A

Demande du club de VIROFLAY USM pour que ce plateau puisse débiter à 9h30 car ses éducateurs s'occupent également d'équipes U15.

La Cion prend note et demande au club de MONTIGNY de faire tout son possible pour que cela puisse être possible.

1 équipe poule B du 24/03/18

58423 : CLAYES SOUS BOIS / MAREIL SUR MAULDRE

Le club des CLAYES nous indique que ce match ne s'est pas déroulé car MAREIL n'a pu se déplacer en raison du décès d'un de leurs joueurs.

La Cion prend note et présente ses condoléances au club de MAREIL SUR MAULDRE FC et à la famille endeuillée.

CATEGORIE U12-U13

Courriers

2 équipes poules A1/A2 du 05/05/18

55640/55744 : GARGENVILLE 1 2 / MEULAN 1 2

Le club de GARGENVILLE nous indique que ses installations seront fermées à cette date.

La Cion demande au club de MEULAN si il peut recevoir ces rencontres.

CRITERIUM ESPOIR U12-13

La Cion, compte tenu du nombre important de rencontres reportées, autorise sur demande écrite des clubs, de reprogrammer des matchs jusqu'au Samedi 12 Mai 2018

Courriers

U13 Poule Espoir

58945 : CARRIERES S/S US 1 / MANTOIS 78 FC 2

La Cion décide de programmer le match au samedi 21 avril.

U13 poule Espoir du 14/04/18

58930 : CHANTELOUP US 1 / MANTOIS 78 FC 2

La Cion décide de programmer le match au samedi 28 avril.

U13 Poule Elite du 14/04/18

58865 : NEAUPHLE PONT. RC 1 / BAILLY NOISY SFC 1

Le club de NEAUPHLE demande à ce que le match puisse être programmé à une autre date, en raison de l'indisponibilité des deux éducateurs le 14/04.

La Cion décide, match à jouer le 28/04.

MANTOIS 78 FC 2 (3ème infraction) - 24/03/18

La Cion prend note des explications fournies par le club et excuse la dernière absence d'éducateur constatée. Elle vous informe, qu'aucune excuse ne pourra être donnée d'ici la fin de saison.

Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition

Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé

Malus : -1pt au classement de la 2ème phase

HOUILLES AC 2 (1ère infraction) - 07/04/18

CHANTELOUP US 11 (6ème infraction) - 10/03/18

Concernant les infractions répétées, la Cion met le dossier en délibéré.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 9 avril 2018

ABSENCE EXCUSEE A PLATEAU

U7

Amende : 5€

Plateaux du 17/03/18

Erratum

850 107 au CELLOIS CS : ANDRESY FC (3 équipes) - Absence

Mardi 10 Avril 2018

excusée et pas non excusée

Amende : 5€
Plateaux du 07/04/18

840 102 à ST CYR AFC : **JOUY EN JOSAS AS** (1 équipe)
850 102 à VILLIERS MAHIEU AS : **AUTEUILLOIS AS** (1 équipe)
840 105 à BONNIERES : **BOUGIVAL FOOT** (3 équipes)
850 103 à VERNOLITAIN : **NEAUPHLE PONT. RC** (2 équipes)

850 104 à FOURQUEUX OMS : 2 équipes
La Cion regrette que l'information lui soit parvenue le jeudi pour le samedi alors que les plateaux sont publiés depuis plusieurs semaines. Elle décide donc de vous infliger l'amende correspondante.

U9
Amende : 5€
Plateaux du 07/04/18

870 103 à ABLIS : **VALLEE 78 FC** (2 équipes)

860 101 à MEZY/HARDRICOURT : 2 équipes
La Cion regrette que l'information lui soit parvenue le vendredi pour le samedi (et par le biais d'un autre club de plus) alors que les plateaux sont publiés depuis plusieurs semaines. Elle décide donc de vous infliger l'amende correspondante.

U8-U9 ESPERANCE
Amende : 5€
Plateaux du 07/04/18

1104 à TRAPPES ES : **CARRIERES S/S US** (2 équipes)
La Cion demande des explications au club de CARRIERES S/S quant à cette absence.

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAU

U8-U9 ESPERANCE
Amende : 15€
Plateaux du 24/03/18

1005 à VERNEUIL ENTENTE : **MONTIGNY LE BX AS** (4 équipes)
La Cion demande de nouveau des explications au club de MONTIGNY quant à cette absence. (Dernier rappel avant amende)

FORFAIT AVISE

U11
1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 07/04/18

58324 : GUERVILLE ARNOUVILLE AS 3

YVELINES FOOTBALL N° 1561

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 07/04/18

58430 : HOUDANAISE REGION FC 5

U13
1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 07/04/18

56149 : YVELINES-GAMBAIS 3
56518 : NEAUPHLE PONT. RC 12

FORFAIT NON AVISE

U11
1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 24/03/18

57241 : BUC FOOT AO 3

U12 ESPOIR
1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 07/04/18

58824 : FONTENAY LE FLEURY AS

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11
2ème rappel avant amende au club d'accueil
Rencontres du 24/03/18

1 équipe
Poule B
58420 : MAGNY 78 FC 3 / CROISSY US 3
58422 : JOUY/LOGES 1 / GUYANCOURT ES 3

2 équipes
Poules A1/A2
56711 : VAUXOISE ES 2 / PORCHEVILLE FC 2

Poules B1/B2
56800/56896 : ETANG ST NOM ES 3 4 / CONFLANS FC 3 4
56803 : MONTESSON US 2 / CHAMBOURCY ASM 1

Poules C1/C2
56985/87069 : CROISSY US 1 2 / FONTENAY FLEURY AS 2 3

Par année
Poules A1/A2

57322/57406 : MAGNANVILLE FC 1 11 / MUREAUX OFC 1 11
57324/57408 : MANTES LA VILLE 1 11 / MANTOIS 78 FC 1 11

Poule B2
5759 : SARTROUVILLE FC 11 / BAILLY NOISY SFC 11

Poules C1/C2
57701/57809 : VERSAILLES 78 FC 1 11 / CERNAY-BONNE-T 1 11

Poules D1/D2
57896/57980 : CARRIERES GRE AS 2 12 / CONFLANS FC 2 12

Poules E1/E2
58080 : BAILLY NOISY SFC 2 / TRAPPES ES 4
58082 : PLAISIROIS FO 3 / NEAUPHLE PONT. RC 2
58085/58193 : VERSAILLES 78 FC 3 13 / VIROFLAY USM 2 12

U13
2ème rappel avant amende au club d'accueil
Rencontres du 24/03/18

1 équipe
Poule A
55322 : MUREAUX OFC 5 / MANTOIS 78 FC 6

Poule C
55523 : VERSAILLES 78 FC 6 / CERNAY-BONNE-17 T 1
55524 : JOUY/LOGES 1 / ELANCOURT OSC 5

2 équipes
Poules A1/A2
55620/55724 : EPONE USBS 1 2 / MUREAUX OFC 3 4
55622/55726 : MANTES LA VILLES 1 2 / HARDRICOURT-MEZY 12

Poules B1/B2
55828/55932 : CHESNAY 78 FC 1 2 / ETANG ST NOM ES 1 2
55834 : CROISSY US 2 / CONFLANS FC 2

Poules C1/C2
56043/56147 : COIGNIERES FC 1 2 / PERRAY FOOT ES 1 2

Par année
Poules A1/A2
56236/56327 : CARRIERES GRE AS 2 12 / MUREAUX OFC 2 12
56239 : MONTESSON US 2 / HOUILLES SO 1

Poules B1/B2
56419/56510 : PLAISIROIS FO 2 12 / VERSAILLES JUSSIEU AS 1 11

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7
2ème rappel avant amende au club d'accueil
Plateaux du 17/03/18

850 105 : **MANTES LA VILLE FC** (GUERVILLE, PORCHEVILLE)
850 117 : **ACHERES CS** (MUREAUX OFC)

Mardi 10 Avril 2018

840 106 : **CONFLANS PLM** (BOUGIVAL, CHANTELOUP)
840 107 : **MANTOIS 78 FC 2** (BONNIERES, MAGNANVILLE)

U9

2ème rappel avant amende au club d'accueil
Plateaux du 24/03/18

870 117 : **CARRIERES GRE** (AUBERGENVILLE, BOUAFLE)
860 110 : **MAURECOURT FC** (CELLOIS, MAISONS LAFFITTE)

U8-U9 ESPERANCE

2ème rappel avant amende
Plateaux du 10/03/18

903 : PLAISIROIS FO
904 : CARRIERES S/S US
905 : POISSY AS

2ème rappel avant amende
Plateaux du 17/03/18

801 : PLAISIROIS FO, FONTENAY & VERNEUIL
803 : CARRIERES S/S US

2ème rappel avant amende
Plateaux du 24/03/18

1001 : VELIZY ASC
1002 : HOUILLES AC
1003 : PLAISIROIS FO & TRAPPES ES

CHALLENGE U10-U11

2ème rappel avant amende au club d'accueil
Plateaux du 17/03/18

CHALLENGE DYE

Poule A : ABLIS FC SUD 78 1 & 2 / COIGNIERES FC 1 2
Poule B : ST CYR AFC 2 3 / VERSAILLES 78 FC 2 3
Poule B : BAILLY NOISY SFC 2 3 / VOISINS FC 2 3
Poule C : VALLEE 78 FC 2 3 / CHESNAY 78 FC 3 4
Poule D : MEULAN CN 1 2 / TRAPPES ES 4 5
Poule F : MAULOISE US 1 2 / HOUILLES AC 4 5
Poule G : HOUILLES AC 6 7 / MANTOIS 78 FC 6 7
Poule G : CONFLANS PLM 1 2 / HOUILLES SO 2 3
Poule H : CLAYES SOUS BOIS USM 2 3 / FONTENAY FLEURY 2 3
Poule I : PORCHEVILLE FC 1 2 / VERNOLITAIN STADE 1 2
Poule I : MUREAUX OFC 2 3 / MANTOIS 78 FC 2 3
Poule K : BONNIERES 2 / VILLENNES 2 / CRAVENT FC 2
Poule K : BOUAFLE ES 2 / VERNEUIL 4 / ISSOU AS 1 / GUERVILLE
Poule K : JUZIERS FC 1 / MANTES / ECQUEVILLY / BREVAL
Poule L : FEUCHEROLLES 1 / SONCHAMP 1 / CLAYES 1 / JOUY 1

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12

1er rappel

Rencontres du 17/03/18

58679 : PLAISIROIS FO 11 / VERSAILLES 78 FC 11
58681 : VILLENNES ORGEVAL FC 11 / TRAPPES ES 11

Rencontre du 28/03/18

58798 : CARRIERES GRE AS 11 / CHATOU AS 11

Rencontres du 24/03/18

58683 : PARIS SAINT GERMAIN FC 11 / VERSAILLES 78 FC 11
58687 : PLAISIROIS FO 11 / HOUILLES AC 11

Rencontre du 31/03/18

58795 : NEAUPHLE PONT. RC 11 / CHANTELOUP US 11

U13

1er rappel

Rencontres du 10/03/18

58872 : PLAISIROIS FO 1 / NEAUPHLE PONT. RC 1
58937 : MANTOIS 78 FC 2 / PARIS-SG FC 2

Rencontres du 17/03/18

58877 : PLAISIROIS FO 1 / VERSAILLES 78 FC 2
59012 : VELIZY ASC 1 / HOUILLES AC 2

Rencontres du 24/03/18

58881 : YVELINES-GAMBAIS 1 / VERSAILLES 78 FC 2
58885 : PLAISIROIS FO 1 / ULMR FC 1

Rencontre du 31/03/18

58996 : CHATOU AS 1 / HOUILLES AC 2

COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Réunion du jeudi 5 Avril 2018

Commission restreinte

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FILLOFOOT

Le prochain plateau FILLOFOOT se déroulera le **samedi 12 Mai 2018, à Montigny le Bx.**
Vous trouverez prochainement les informations relatives à ce plateau.

Les estimations du nombre de joueuses pour participer à cette matinée sont à envoyer au District le plus tôt possible.

U11F

Critérium

Au vu du nombre important d'équipes engagées en U11F, la commission a décidé de nommer 3 sites d'accueil par journée. Nous vous rappelons qu'une équipe engagée doit recevoir au moins une fois un plateau U11F

Le plateau U11F suivant se déroulera le samedi 5 mai 2018.
Vous trouverez ci-dessous les poules de la journée n°7 et leur site d'accueil :

POULE 1

TRAPPES E.S. (2)

RAMBOUILLET YVELINES F.C. (2)
VERSAILLES 78 F.C. (0.5)
VILLEPREUX F.C. (1)
VOISINS F.C. (0.5)

POULE 2

GUYANCOURT E.S. (1)

POISSY U.S. (1)
PARIS ST GERMAIN F.C. (1)
ROSNY/SEINE C.S.M. (1)
CROISSY U.S. (0.5)

POULE 3

CARRIERES/SEINE U.S. (1)

HOUILLES S.O. (1)
CONFLANS F.C. (1)
MONTIGNY LE BX A.S. (1)
ELANCOURT O.S.C. (1)

UI 6F

Critérium

POULE ELITE du 07/04/18

20292987 - BUC FOOT A.O. 1 - CARRIERES/SEINE U.S. 1

Demande de BUC FOOT A.O. pour reporter cette rencontre au 14/04/18 pour cause d'utilisation des infrastructures par la mairie avec arrêté. Accord de CARRIERES/SEINE U.S. **Accord de la Commission.**

POULE ELITE du 28/04/18

20292969 - ROSNY/SEINE C.S.M. 1 - CONFLANS F.C.

Demande de CONFLANS F.C. pour reporter cette rencontre car une sortie est prévue avec le club. **La commission est en attente de la réponse de ROSNY/SEINE C.S.M. et demande à CONFLANS F.C. de proposer une date de report.**

POULE ESPoir du 07/04/18

20293163 - VERNOLITAIN ST 1 - MONTIGNY LE BX A.S. 2

Demande de MONTIGNY LE BX A.S. Pour jouer la rencontre le 11/04/18 à 17h. Accord de VERNOLITAIN STADE. **Accord de la Commission.**

Rappel

POULE ESPoir du

20293157 - MONTIGNY LE BX A.S. 2 - PLAISIROIS F.O. 1

Suite au match non joué entre MONTIGNY LE BX A.S. et PLAISIROIS F.O., la commission demande aux 2 clubs de rédiger un rapport pour Jeudi 12 Avril 2018.

Coupe des Yvelines

1/2 finale du 28/04/18

20391363 - ROSNY S/SEINE 1 - CARRIERES/SEINE U.S. 1

Demande de ROSNY/SEINE C.S.M. pour reporter la rencontre au 12/05 car le club organise avec le D.Y.F. une animation au cœur des villes durant cet après-midi. Accord de CARRIERES/SEINE U.S.. **Accord de la commission cependant si jamais le match devait ne pas avoir lieu pour incapacité d'utilisation du terrain, le match sera alors inversé.**

SENIORS F À 7

Critérium

Suite au forfait général de MONTESSON U.S. la commission informe les clubs de la participation de cette équipe hors championnat. Cela veut dire que les matches seront obligatoirement à jouer mais que cela n'a aucune incidence sur le classement. Les forfaits et cartons seront pris en compte comme habituellement.

POULE Unique du 07/04/18

20012561 - MONTESSON U.S. 1 - VELIZY A.S.C. 1

Demande de VELIZY A.S.C. pour jouer la rencontre le 21/04. **Accord de la commission**

POULE Unique du 03/02/18

20012531 - BOUAFLE/FLINS ENT. 1 - MONTESSON U.S. 1

Suite à la décision d'appel du 18/03/18 la commission décide de rejouer cette rencontre le samedi 28/04/18 avec un arbitre officiel.

MATCH À JOUER

A jouer le 14/04/2018

U13F

POULE UNIQUE

20033010 ROSNY/SEINE C.S.M. 1 MONTIGNY LE BX A.S.

U16F

POULE ELITE

20292987 BUC FOOT A.O. 1 CARRIERES/SEINE U.S. 1

A jouer le 21/04/18

SENIORS F À 7

POULE UNIQUE

20012561 MONTESSON U.S. 1 VELIZY A.S.C. 1

A jouer le 28/04/2018

U13F

20033032 MANTOIS 78 F.C. 1

ROSNY/SEINE C.S.M. 1

20033026 MONTIGNY LE BX A.S. 1 ENT. REG. OUEST YV. 1

U16F

POULE ELITE

20292969 ROSNY/SEINE C.S.M. 1 CONFLANS F.C. 1

POULE ELITE

20293146 VERNOLITAIN STADE 1 ISSOU A.S. 1

SENIORS F À 7

POULE UNIQUE

20012530 MAURECOURT F.C. 1 GUYANCOURT/MAGNY 2

20012531 BOUAFLE FLINS ENT 1 MONTESSON U.S. 1

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS F A 7

POULE UNIQUE

20012542 ENT REG. OUEST YVEL. 1 BOUAFLE/FLINS ENT. 1

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1er rappel

U13F

POULE UNIQUE du 24/03/18

20033041 MUREAUX O.F.C. 1

RAMBOUILLET YV F.C. 1

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion 06/04/2018

Présent(e)s : MME PASIERB N, MM. JP LEDUC. (Président), VESQUES J. (CD), RUBANY J-M, R. PANARRIELLO, A. PANARRIELLO, P LETOUZEY, G. FAURE,

Excusé(e)s : MME VESQUES J, MM S DION (Vice Président), L. JOUBERT

Non Excusé(e)s : F BERG

CRITERIUM FUTSAL UI2-UI3

Prochaine réunion Jeudi 12 avril 2008 à 19H au siège du District de Football des Yvelines.

LA COUPE DES YVELINES ÉTANT UNE COMPÉTITION OFFICIELLE, LES CLUBS DOIVENT PRÉSENTER LEURS LICENCES SUR L'APPLICATION FOOTCLUBS COMPAGNON OU LE LISTING DES LICENCIÉS IMPRIMÉ PAR LE CLUB SUR PAPIER LIBRE.

LES PROTÈGES TIBIAS SONT OBLIGATOIRES

POUR LES CLUBS QUI ONT 2 EQUIPES ENGAGÉES SUR UN MEME PLATEAU, MERCI DE PRÉVOIR DEUX COULEURS DE MAILLOTS DIFFÉRENTES.

FORAITS COUPES DES YVELINES FUTSAL PLATEAU QUALIFICATION

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	50,00€
Non Avisé	100,00€
En Cours de Plateau	150,00€

1/2 FINALES

U17

PLATEAU DE CARRIERES/POISSY

GYMNASSE PROVENCE

RUE ST HONORE

78955 CARRIERES SOUS POISSY

DIMANCHE 29 AVRIL 2018 A 9H

BUVETTE SUR PLACE

PLATEAU SUR TOUTE LA JOURNÉE

Responsable: SYLVAIN DION 06 42 59 24 49

POULE A

VERSAILLES 78 FC 1

VERSAILLES 78 FC 2

VOISINS FC 1

VELIZY ASC 1

POULE B

GUYANCOURT ES 1

MAISON LAFFITTE FC 1

LA TOILE AS 1

LES MUREAUX OFC 1

U15

PLATEAU DE CARRIERES/POISSY

GYMNASE PROVENCE
RUE ST HONORE
78955 CARRIERES SOUS POISSY
SAMEDI 14 AVRIL 2018 A 12H
BUVETTE SUR PLACE

Responsable: ANDREA PANARIELLO 06 16 01 64 90

POULE A

VERSAILLES 78 FC 1
VERSAILLES 78 FC 2
ST GERMAIN EN LAYE FC 1
MAGNY 78 FC 1

POULE B

GUYANCOURT ES 1
LES MUREAUX OFC 1
CONFLANS FC 1
CARRIERES/SEINE US 1

U13

PLATEAU DE CARRIERES/POISSY

GYMNASE PROVENCE
RUE ST HONORE
78955 CARRIERES SOUS POISSY
SAMEDI 14 AVRIL 2018 A 7H45
BUVETTE SUR PLACE

Responsable: ANDREA PANARIELLO 06 16 01 64 90

POULE A

MONTESSEON US 1
MONTESSEON US 2
HOUILLES AC 1
CARRIERES GRESILLONS AS 1

POULE B

MANTOIS 78 FC 1
MANTOIS 78 FC 2
ROSNY S/S CSM 1
POISSY AS 1

PLATEAU DE SAINT CYR

GYMNASE GERARD PHILIPPE
RUE GERARD PHILIPPE
78210 ST CYR L'ECOLE

DIMANCHE 15 AVRIL A 9H

PLATEAU SUR TOUTE LA JOURNEE

Responsable: JEAN VESQUES 06 99 88 60 26

POULE A

ST CYR AFC 1
GUYANCOURT ES 1
VOISINS FC 1
REGION HOUDANAISE 1

POULE B

ELANCOURT OSC 1
ELANCOURT OSC 2
FONTENAY LE FL. 1
ST GERMAIN EN LAYE 1

U12

PLATEAU DE CARRIERES/POISSY

GYMNASE PROVENCE
RUE ST HONORE
78955 CARRIERES SOUS POISSY
SAMEDI 28 AVRIL 2018 A 9H
BUVETTE SUR PLACE

PLATEAU SUR TOUTE LA JOURNEE

Responsable: JEAN MARC RUBANY 06 29 09 88 84

POULE A

BOUAFLE FLINS ENT. 1
VERNEUIL US 1
VELIZY ASC 1
YVELINES US 1

POULE B

CHATOU AS 1
GUYANCOURT ES 1
ST GERMAIN EN L. 1
MANTOIS 78 FC 1

PROCHAINE RÉUNION LE 20 AVRIL 2018 A 18H30

COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du Mercredi 14 mars 2018

Présidence : M. Jean-Pierre MEURILLON

Présents : Mmes Fatna JDAINI, Josiane JOURDAN, Valérie TARDIVEL, MM. Pierre GUILLEBAUX, Guy BEAUBIAT, Jean-Luc BOIVIN, Christian MEYER, Gérard DACHEUX, Yves AVOIRTE, Jean-Loup LEPLAT, Ali SAHALI, Jean VESQUES,

Excusés : Mmes Sandrine SANCHEZ, MM. Laurent HOUIN, Claude TELLENE, Dr Daniel BISSONNET, M. Michel ROBLES (Conseiller Technique Départemental)

Assiste : M. William MARISSAL (Directeur)

La séance est ouverte à 18 h 30

En préambule, le Président Jean-Pierre MEURILLON évoque le décès de la mère de M. Lotfi ZARKA, Arbitre du District et membre de la Commission de District de l'Arbitrage.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON et les membres du Comité de Direction lui **renouvellent, ainsi qu'à sa famille et à ses proches, leurs très sincères condoléances.**

1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 24/1/2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 24/1/2018 a été transmis, le 16/2/2018, aux membres du Comité, pour observations éventuelles, avant sa publication.

Il a été publié dans le N° 1 554 du journal numérique « Yvelines Football », du 20/2/2018.

Il est adopté à l'unanimité.

2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président Jean-Pierre MEURILLON informe le Comité, notamment, des évènements suivants :

le 27/1, au siège du District : **Réunion des tuteurs d'Arbitres**

le 27/1 : **Remise du Label Jeunes à l'O.S.C. ELANCOURT**

le 29/1 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue, précédée d'une réunion Président de Ligue / Présidents de District**

Cf. à ce sujet le point N° 5 ci-après (Les Finances)

les 3 et 10/2, à VERSAILLES : Formation sur le thème de « L'association et la fonction d'employeur », organisée par Profession Sport et Vie Associative

le 3/2 : Remise du « Label Jeunes » à l'A.S. POISSY (le matin) et à l'U.S. MONTESSON FOOTBALL (l'après-midi)

le 4/2, à VERSAILLES : **Match de 32^{èmes} de Finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole du F.C. VERSAILLES 78 contre l'EN AVANT DE GUINGAMP.**

Le F.C. VERSAILLES 78 a été éliminé par l'EN AVANT DE GUINGAMP, qui évolue en Championnat National U 19, dans un stade de Porchefontaine garni d'un très nombreux public qui l'a constamment soutenu.

Voilà longtemps que le F.C. VERSAILLES 78 n'avait pas atteint ce niveau de la compétition et le moins qu'on puisse dire, c'est que **le F.C. VERSAILLES 78 a, tout au long de son parcours, fait honneur au Football Yvelinois.**

les 5 et 6/2, à TRAPPES : **Formation sur le thème : « Valeurs de la République et Laïcité », proposée par la Ligue de l'Enseignement**

le 5/2, au siège du District : **Rencontre avec le Président de l'Association des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78)**

le 8/2, au siège du District : **Rendez-vous avec la société DVS-SERPEV, spécialisée dans la construction de terrains de sport**

les rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) :

. le 8/2, à PLAISIR, sur le thème **« L'essentiel de la comptabilité associative »**

le 8/2 : **Question écrite posée par M. Michel LAUGIER, Sénateur des Yvelines, à propos du régime des assiettes forfaitaires des cotisations sociales des associations sportives**

Cette question écrite a été publiée, pour l'information des clubs Yvelinois, dans le N° 1 554 du journal numérique « Yvelines Football » du 20/2.

le 13/2 : **Rencontre avec M. Hassan DRIF, Président du SARTROUVILLE F.C.**

le 13/2 : **Tirage au sort des Coupes des Yvelines**, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

le 19/2, à la Préfecture des Yvelines, à VERSAILLES : **Réunion de lancement de la campagne 2018 du C.N.D.S.**

le 19/2 : **Interview de M. Pierre GUILLEBAUX, Vice-Président Délégué, à TV 78, à propos des remises de matches pour cause d'intempéries**

le 26/2, au siège de la Ligue : **Opération « L'Arbitre, c'est sacré »**

le 7/3, au siège du District : **Intervention du Dr Pascal MAILLE, Médecin au Centre Médical Sportif du C.N.F. à CLAIREFONTAINE, portant prioritairement sur la prévention des ruptures du Ligament Croisé Antérieur (L.C.A.) chez les filles et les programmes de prévention en général**

Cette manifestation, organisée par l'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78), a été suivie d'échanges et de la retransmission du match amical FRANCE / ALLEMAGNE Féminines, qui s'est déroulée à Orlando (États-Unis) dans le cadre de la « SheBelieves Cup 2018 ».

le 9/3, au siège du District : **Nouvelle rencontre avec les responsables de secteur du Crédit Mutuel**

le 10/3, à GUERVILLE : **Opération « Mesdames, Franchissez la barrière »**

le 10/3, à GUYANCOURT : **Réalisation d'un reportage vidéo portant sur le Challenge Espoir U 12 / U 13 du District, à l'occasion des rencontres opposant l'E.S. GUYANCOURT au RAMBOUILLET 78 F.C.**

le 13/3, au siège de la Ligue : **Réception en l'honneur des Internationaux Futsal Franciliens qui ont participé à l'Euro Futsal 2018 et de M. Cédric PELISSIER, Arbitre International Futsal**

A ensuite été évoquée la remise, aux membres des Commissions du District, du document qui a été établi à la suite de la rencontre entre les membres du Comité de Direction et les Présidents de Commissions du 30/9/2017, puis de la restitution du 13/1/2018, et qui définit clairement le **rôle et les conditions de fonctionnement des Commissions du District.**

Ce document avait été adopté à l'unanimité par le Comité de Direction lors de sa réunion du 24/1.

Il sera bien entendu rendu public, pour l'information des clubs Yvelinois.

En outre, la rédaction des documents déterminant précisément les missions propres à chacune des Commissions est en cours.

Enfin, il est envisagé qu'à compter de la saison prochaine, chaque membre de Commission soit appelé, en début de saison, à recevoir, contre signature, un document récapitulatif :

- le rôle et les conditions de fonctionnement des Commissions du District,

- les missions de la Commission dont il fait partie,

- les règles d'usage qui sont applicables dans le District.

Enfin, est évoquée la question de la mise en cause, dans la presse et dans un magazine télévisé, du risque que présenterait, pour la santé, l'**utilisation des terrains synthétiques** qui comportent un matériau de remplissage constitué de granulats élastomères noirs provenant du recyclage de pneus usagés.

Il est rappelé que le District a publié, dans le N° 1 548 du journal numérique « Yvelines Football » du 9/1/2018, le communiqué qui avait été diffusé en novembre 2017 par la Fédération Française de Football et qui indiquait que de nombreuses études avaient été réalisées à ce sujet et qu'**aucune d'elles n'avait conclu à un risque, que ce soit par inhalation, par contact ou par ingestion.**

Il est pris acte de ce que le Gouvernement a récemment annoncé qu'il s'apprêtait à saisir, à ce sujet, l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, **de l'environnement et du travail (ANSES)**, qui **avait déjà estimé, dans un précédent rapport, qu'il était « pour l'instant impossible de conclure à un risque sanitaire ».**

[3 / NOMINATIONS DE MEMBRES DE COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2017 / 2018](#)

Le Comité procède aux nominations ci-après :

COMMISSION DE DISCIPLINE

Mme Cécile DELATTRE

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

M. Max VERITE

OBSERVATEUR EN ARBITRAGE

M. Jean-Héloïc ROULIS

Par ailleurs, le Comité prend acte de la **démission** de M. Philippe PELLAN de ses **fonctions d'Observateur en Arbitrage.**

[4 / LA REUNION DU 17/3/2018 AVEC LES CLUBS YVELINOIS](#)

Le Comité de Direction fait le point quant aux conditions de déroulement de la traditionnelle réunion annuelle entre les membres

du Comité de Direction et les Présidents des clubs Yvelinois qui se tiendra le samedi 17/3/2018.

Sont rappelés les différents sujets de réflexion qui seront évoqués :

. **la procédure appliquée en cas de forfait avisé tardif**

. **la remise des matches des équipes des clubs qualifiés en Coupe de France ou en Coupe Gambardella-Crédit Agricole**

. **les matches de Coupes des Yvelines devant se disputer en semaine**

. **les déclarations d'impraticabilité des terrains**

. **les conséquences de l'arbitrage par des personnes qui, réglementairement, ne peuvent arbitrer (mineur, non licencié, licencié d'un autre club, etc ...)**

. **la restriction de participation résultant de l'article 7.6 du Règlement Sportif, pour ce qui est des Seniors Féminines**

Par ailleurs, des informations seront données aux clubs sur les sujets suivants :

. **les conditions du développement du Football Loisir, notamment pour la catégorie Vétérans**

. **la valorisation des vainqueurs des différents Championnats du District**

. **l'évolution du Football d'Animation**

Enfin, une information sera rappelée aux clubs quant aux **conséquences de la réforme des Championnats Régionaux Seniors** qui seront répartis, la saison prochaine, sur **3 niveaux** (Régional 1, Régional 2 et Régional 3) **au lieu de 4** et compteront **120 équipes au lieu de 110.**

[5 / LES FINANCES](#)

Le Président Jean-Pierre MEURILLON indique que lors de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 29/1/2018, le Président de la Ligue a évoqué les « remontées » de certains clubs du District des Yvelines quant au nouveau **mode de calcul du nombre de voix des clubs lors des Assemblées Générales du District.**

Après avoir donné lecture de la disposition adoptée par l'Assemblée Générale du 1^{er}/12/2017, le Président de la Ligue a fait part de son étonnement quant à cette proposition formulée par le Comité de Direction du District et a souligné que cette disposition posait un réel problème d'équité et de respect des licenciés, estimant que tous les licenciés des clubs ne sont pas représentés aux Assemblées Générales du District, alors que ces clubs règlent des cotisations (licences, droits de changement de club, etc.) correspondant à l'ensemble de leurs licenciés.

Après avoir rappelé que la Ligue rétrocède aux Districts une part sur les licences enregistrées au sein des clubs de leur ressort territorial (et ce, sans plafonnement ou échelonnement en fonction du nombre de licenciés), le Président de la Ligue a précisé que **la disposition adoptée était de nature à remettre en cause le principe de la rétrocession en fonction des licenciés.**

Enfin, il a rappelé que lors des Assemblées Fédérales, les Ligues et les Districts portent un nombre de voix qui est fonction de leur nombre de licenciés sans que le nombre de voix soit limité à un plafond du nombre de licenciés.

A la suite de cette intervention du Président de la Ligue, dont il eût été plus correct qu'il en soit informé au préalable, le Président Jean-Pierre MEURILLON a tenu à souligner que :

. un système d'échelonnement du nombre de voix a effectivement succédé au système bien plus contraignant de plafonnement à 15 du nombre de voix qui était en vigueur depuis la création du District, voici donc 38 ans, étant observé que ce système de plafonnement reste en vigueur dans de très nombreux Districts,

. il était proposé que le nombre de voix attribuées aux clubs tienne désormais compte du nombre de leurs licenciés, sans plafonnement, mais en tenant compte d'un échelonnement ayant pour but de sauvegarder la représentativité, lors des Assemblées Générales, des clubs qui possèdent un faible effectif ou un effectif moyen et ce, afin d'éviter qu'ils se sentent « exclus » lors des Assemblées Générales, faute de pouvoir véritablement « peser » dans les débats et les décisions à prendre,

. le mode de calcul qui a été adopté a été proposé par un des clubs faisant partie du Groupe de travail constitué à ce sujet et composé de clubs de toutes tailles, et il avait été adopté par ce Groupe, puis par le Comité de Direction,

. lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les clubs se sont prononcés en toute connaissance de cause, après un débat où ils ont pu s'exprimer librement et lors d'un scrutin secret,

. la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire a donc été prise **de façon tout à fait démocratique.**

6 / LA TECHNIQUE

En l'absence de M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental, MM. Gérard DACHEUX et Ali SAHALI font, chacun en ce qui le concerne, un point sur les diverses formations techniques organisées par le District et les opérations de détections / sélections.

FORMATIONS

C.F.F. 1 - Module U 9 - U 11, du 20 au 23/2, à BUC

18 stagiaires, pour 13 clubs représentés
1 arrêt à l'issue du 1^{er} jour pour blessure grave (fracture de la malléole)

Très bon accueil. Stage de bonne tenue, malgré des conditions climatiques difficiles

C.F.F. 2 Module U 13, les 26 et 27/2 à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

19 stagiaires, pour 15 clubs représentés (1 absent une matinée)
Stage de bonne tenue malgré des conditions climatiques difficiles

C.F.F. 2 Module U 15, les 1^{er} et /3 à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

19 stagiaires / 20 conviés, pour 14 clubs représentés (1 absent excusé + 1 absent une matinée)
Stage de bonne tenue, malgré des conditions climatiques très difficiles
Terrain impraticable le 1^{er} jour, pratique reportée sur le 2^{ème} jour (7 heures)

C.F.F. 1 Module U 11 - mineurs, les 1^{er} et 2/3 à NOISY-LE-ROI
Reporté - Terrain impraticable (neige). Dates envisagées : les 26 et 27/4

Module Futsal Découverte, du 3/3 à MANTES-LA-VILLE
Reporté - Nombre de candidats insuffisant : 6 inscrits / 6 préinscrits. Date à déterminer.

Prochaines formations :

C.F.F. 3 Module U 17 - U 19, les 26 et 27/3 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE

C.F.F. 3 Module Seniors, les 29 et 30/3 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE

Module Arbitrage, les 18 et 19/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

C.F.F. 1 Module U 9 - U 11, du 17 au 20/4, (lieu en attente de confirmation)

C.F.F. 2 Module U 13 - U 15, du 23 au 26/4 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE

Module Gardien de but, les 27 et 28/4 (lieu en attente de confirmation)

Module U 6 - U 7, du 10/2 (report du 13/1) reporté au 26/5, à ELANCOURT

Certification C.F.F. 1 / C.F.F. 2 / C.F.F. 3 :

Le samedi 24/2, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, 18 candidats présents.

Prochaine certification C.F.F.1 :

le samedi 14/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
8 candidats inscrits / 10 pré-inscriptions à ce jour.

PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)

U 13 G (nés en 2005) :

Concours d'entrée au Pôle Espoirs I.N.F. à CLAIREFONTAINE

42 joueurs retenus, dont 6 gardiens de but (14 clubs représentés) pour le 1^{er} tour de la Phase Régionale du concours d'entrée, les 22 et 23/2/2018 (1^{ère} semaine des vacances scolaires).

Prochaine échéance :

11 joueurs retenus, issus de 6 clubs, pour le 2^{ème} tour Régional qui se déroulera les 14 et 21/3 au C.N.F., à CLAIREFONTAINE.

U 14 F (nées en 2004) :

Stage de Perfectionnement : dimanche 28/1, au C.N.F. à CLAIREFONTAINE
23 joueuses présentes sur les 24 conviées (12 clubs représentés)
Match de préparation annulé compte tenu des conditions météorologiques :
mercredis7, puis 14/2 (préparation tronquée)
Interdistricts (78, 92 et 95), pendant les vacances scolaires : jeudi 1^{er}/3 à MEUDON (Hauts de Seine).
Bilan : 2 défaites 2 buts à 1 (erreurs individuelles).
12 joueuses conviées / 10 présentes, 6 clubs représentés

Prochaine échéance :

Rassemblement régional le 28/3, pour les 5 meilleures joueuses Yvelinoises retenues (liste à venir)

U 14 G (nés en 2004) :

Rencontre Interdistrict U 14 G, le mercredi 31/1, à ERAGNY, face au District du Val d'Oise.
Bilan : victoire 4 buts à 2
14 joueurs présents, 2 absents pour blessure.

Prochaines échéances :

Rassemblement régional pour les meilleurs joueurs Yvelinois retenus (liste à venir)
Stage de Perfectionnement, le dimanche 15/4 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE
24 joueurs conviés.
Rencontres préparatoires « future Sélection U 15 G. » les 28/4 et 16/5

Prochaines échéances :

U 12 F / U 13 F (nées en 2006 / 2005) :

Matinée de Perfectionnement, les dimanche 18/3 et 8/4, à NOISY-LE-

ROI
22 joueuses conviées (15 U 13 F et 7 U 12 F).

Gardien(ne)s de but U 13 / U 14 G et F (né(e)s en 2005 / 2004) :

Matinée de Perfectionnement, le dimanche 18/3, à NEAUPHLE-LE-CHATEAU
12 joueurs U 14 G. conviés
Stage de perfectionnement, le dimanche 15/4 au C.N.F., à CLAIREFONTAINE
Conviés : 10 joueurs + 2 joueuses.

7 / L'ARBITRAGE

M. Christian MEYER, Président de la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.), évoque les prochains rendez-vous :

la remise des écussons aux nouveaux Arbitres issus des 2 sessions de formation initiale de la saison 2017 / 2018, le mardi 27/3, au siège du District, étant rappelé que la remise qui avait été initialement programmée le mardi 6/2 n'avait pu se dérouler, du fait des mauvaises conditions météorologiques (neige).

le fonctionnement de la classe « Arbitre de Foot au collège », au sein du Collège Jules Verne, aux MUREAUX.

Une classe 24 élèves de 4^{ème} (U 14), composée de 12 filles et de 12 garçons, a participé cette année à un cursus de formation à l'arbitrage afin d'être, pour partie, Très Jeunes Arbitres (Football d'Animation) et pour les autres, Jeunes Arbitres de District, dès la saison 2018 / 2019.

Tous les élèves ont validé leur formation théorique.

La remise officielle des écussons devait avoir lieu le jeudi 29/3, à 18 h, au Collège, mais elle est finalement repoussée à une date ultérieure, pour cause de contraintes techniques.

Ce partenariat, auquel s'est associé le District, devrait sans doute pouvoir être renouvelé la saison prochaine, en fonction des retours en fin d'année scolaire et du nombre d'élèves postulant pour l'année prochaine.

Par ailleurs, la Section « Jeunes Arbitres » de la Commission Régionale de l'Arbitrage a procédé, le samedi 13/1/2018, au **test probatoire N° 1** en vue de la sélection pour la **candidature théorique au titre de Jeune Arbitre de la Fédération (J.A.F.)**.

Ce premier test a vu la **réussite de 2 Arbitres Yvelinois : Théo CLOIX et Rémy VERGER**.

Ils ont été conviés au Stage Supérieur des Jeunes Arbitres organisé par la Commission Régionale de l'Arbitrage, les 24 et 25/2, sur les installations du Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportives (C.D.F.A.S.), à EAUBONNE (Val d'Oise), avec des tests physiques et théoriques.

Depuis, ce test probatoire N° 2 s'est déroulé et **Théo CLOIX a été retenu pour présenter l'examen théorique de Jeune Arbitre de la Fédération**.

Il est donc convoqué pour le test probatoire N° 3 qui va se dérouler le 20/4/2018, au siège de la Ligue (pour les épreuves suivantes : questionnaire sur les Lois du jeu, rapport disciplinaire et dissertation générale).

Le Comité de Direction, ainsi que la Commission de District de l'Arbitrage, félicitent ces deux jeunes Arbitres pour leur parcours arbitral exemplaire.

8 / LES « LABELS JEUNES » ET LES LABELS DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

MM. Gérard DACHEUX et Ali SAHALI évoquent :

La remise des « Labels Jeunes » de la saison 2016 / 2017 :

. VOISINS F.C. niveau Excellence
Remise le 17/12, par le Président Jean-

MEURILLON

. O.S.C. ELANCOURT niveau Espoir **Remise le 27/1**, par le Président Jean-Pierre MEURILLON, en présence de M. Gérard DACHEUX

. A.S. POISSY niveau Elite **Remise le 3/2**, par le Président Jean-Pierre

MEURILLON, en présence de M. Michel

ROBLES

. U.S. MONTESSON FOOTBALL niveau Espoir **Remise le 3/2**, par le Président Jean-Pierre

MEURILLON, en présence de MM. Ali

SAHALI et Franck BARDET

. U.S. CARRIERES-SUR-SEINE niveau Espoir **Remise prévue le 14/4 (matin)**

2 remises de Labels restent encore à programmer pour les clubs suivants :

. S.F.C. BAILLY NOISY niveau Espoir **Remise envisagée le 7 ou le 14/4**

. F.C. MANTOIS 78 niveau Elite
Date à fixer un samedi ou un mercredi

Il est rappelé que les dotations attribuées aux clubs lauréats du Label des Ecoles Féminines de Football de la saison écoulée ont été remises le 2/12/2017, à Morfondé, par la Ligue.

La campagne « Label Jeunes » de la saison 2017 / 2018 :

Pour les clubs évoluant au niveau national, est rappelée l'obligation, pour les clubs évoluant au niveau national, de valider chaque saison les critères incontournables du niveau « Elite ».

Le F.C. VERSAILLES 78 (National 3) a déposé un dossier de candidature (niveau Elite) afin de valider les critères incontournables dans les délais impartis.

L'O.F.C. LES MUREAUX (National 3) n'a pas présenté de dossier.

Pour le « Label Jeunes » des clubs de niveau régional et départemental, il est rappelé que la date butoir de dépôt (via Footclubs) des dossiers de candidature était fixée au **31/1/2018**.

Actuellement, 3 clubs ont déposé un dossier de candidature (CONFLANS F.C. et A.O. BUC, pour le niveau Espoir et E.S. TRAPPES, pour le niveau Excellence).

1 club a déposé un dossier de candidature hors délai.

4 clubs ont effectué une saisie partielle.

En complément des candidatures déposées, 18 clubs ont effectué l'autodiagnostic de leur structure via Footclubs, afin d'évaluer leur capacité à obtenir la Labellisation.

Les clubs souhaitant être visités afin d'obtenir un complément d'information sont invités à contacter le Conseiller Technique Départemental du District en charge du dossier d'aide à la structuration des clubs.

La campagne « Label des Ecole Féminines de Football » de la saison 2017 / 2018 :

Les dossiers de candidatures ont été transmis par e mail à l'ensemble des clubs.

La date de clôture des inscriptions était fixée au 15/2/2018.

Actuellement, 1 club de niveau régional, déjà titulaire du Label niveau Argent, a déposé un dossier de candidature dans les délais afin d'obtenir la Labellisation niveau Or.

7 clubs de niveau départemental ont déposé, dans les délais impartis, un dossier de candidature, dont 2 sont déjà titulaires du Label sur les 2 saisons écoulées.

En complément des candidatures déposées, 3 clubs ont effectué l'autodiagnostic de leur structure via Footclubs, afin d'évaluer leur capacité à obtenir la Labellisation.

Les clubs souhaitant être visités afin d'obtenir un complément d'information sont invités à contacter le Conseiller Technique Départemental du District en charge du dossier d'aide à la structuration des clubs.

9 / LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

M. Ali SAHALI indique qu'une réunion est programmée le jeudi 5/4/2018, à 19 H 30, au siège du District, avant les vacances de printemps, au siège du District, afin de faire part aux clubs des **évolutions du Programme Educatif Fédéral** pour cette saison.

Seront notamment abordés les critères à respecter afin de confirmer l'engagement d'un club dans ce dispositif et seront remises les nouvelles dotations (ajout de 60 fiches complémentaires au classeur existant + jeux de cartes « 7 familles » ...) aux clubs qui souhaitent poursuivre leur engagement.

Un courrier explicatif sera envoyé prochainement aux 52 clubs déjà engagés les saisons passées et aux nouveaux souhaitant s'investir dans le déploiement de ce dispositif « Educatif » au sein de leur club.

10 / LE FOOTBALL FEMININ

L'**opération « Mesdames, Franchissez la barrière »** a été organisée, le samedi 10/03, à GUERVILLE.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont, par leur investissement et leur disponibilité, ont fait en sorte que cette manifestation soit un succès, même si le temps n'était pas de la partie.

Il indique ensuite que, **le jeudi 15/3, à 19 H**, au siège du District, aura lieu, dans le cadre du Plan de Développement du Football Féminin, la **remise des dotations attribuées aux clubs participant aux plateaux U 11 F avec au moins 5 licenciées, ou ayant créé de nouvelles équipes féminines en catégories U 13 F et U 16 F.**

C'est un total de **22 dotations** qui seront ainsi attribuées aux clubs.

Par ailleurs, il indique à nouveau qu'à compter de **la saison 2018 / 2019, les Districts Franciliens auront à gérer les Championnats U 16 F à 7 et U 19 F à 7**, la Ligue ne conservant, en Jeunes, que l'organisation de la pratique des **U 16 F à 11 et des U 19 F à 11.**

La question doit donc être examinée de savoir comment cette situation nouvelle devra être gérée par le District.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle également que lors de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 23/10/2017, il avait évoqué la question des conditions de participation des joueuses dans les compétitions Féminines Jeunes et souligné le cas des licenciées U

16 F qui, en l'état actuel des textes, ne peuvent évoluer que dans leur catégorie d'âge, dès lors qu'elles ne sont pas autorisées à évoluer en Seniors ou en U 19 F ou en mixité avec les U 15 Garçons.

Il avait préconisé que soit menée une réflexion quant à la possibilité de modifier **les catégories de compétitions Jeunes Féminines**, qui pourraient être **U 16 F et U 18 F et non plus U 16 F et U 19 F**, ce qui serait bénéfique pour les U 16 F qui appartiennent à un club dont l'effectif U 16 F est insuffisant pour pouvoir engager une équipe.

Il a estimé nécessaire de réitérer la question par un courriel du 22/2, pour qu'elle puisse être rappelée lors de la réunion du Comité de Direction du 19/3/2018.

La question paraît aussi se poser de la pertinence de **la limitation actuelle du nombre de joueuses U 18 F pouvant évoluer en Senior F.**

Pourquoi traiter les joueuses différemment des joueurs ? Le nombre de joueurs U 18 pouvant évoluer en Senior est-il limité ?

Enfin, la question paraît également se poser de savoir si la Ligue ne devrait pas créer un **Challenge Régional U 13 F**, à l'instar de ce qu'elle organise pour les 13 G, même si le nombre d'équipes potentiellement concernées serait sans doute moins important.

11 / LE FOOTBALL DIVERSIFIE

M. Jean VESQUES, Représentant du Football Diversifié, remercie le Bureau du Comité de Direction pour l'attribution de sacs à roulettes permettant de faciliter le transport du matériel nécessaire aux plateaux et tournois de Futsal.

Il indique que la Commission du Football Diversifié propose de demander aux clubs **qu'ils se munissent de la copie des licences de leurs joueurs** afin de gagner du temps lors de la vérification des licences.

Les équipes arrivant souvent très tard (20 minutes avant le match), l'organisation et les Arbitres n'ont en effet pas le temps nécessaire pour effectuer ces opérations via Footclubs Compagnon sur un smartphone.

M. Jean VESQUES indique que la Commission du Football Diversifié souhaite pouvoir **organiser un plateau U 12 / U 13 final avec les clubs qui ont participé à l'organisation des plateaux pendant la saison.**

Une Coupe pourrait être remise au vainqueur de la Finale et une à l'équipe distinguée au titre de l'Esprit Sportif.

Les autres équipes présentes pourraient se voir attribuer des ballons, dans le cadre du Tournoi inter-quartier prévu au Plan d'Action Départemental, mais qui n'a pu être organisé.

En ce qui concerne le **Critérium Futsal U 12 / U 13**, la Commission demande si la compétition peut être poursuivie dans les mêmes conditions pour la saison prochaine.

La Commission indique qu'il serait souhaitable pour un bon déroulement de la compétition, que les 1/2 Finales Seniors se déroulent **avec un 4^{ème} Arbitre**, permettant ainsi d'avoir 2 Arbitres en même temps sur le champ.

Il est important en effet, pour un bon arbitrage, d'arbitrer à 2.

Enfin, M. Jean VESQUES sollicite la Commission de District de l'Arbitrage pour qu'un rappel puisse être effectué quand à **la tenue des Arbitres**, notamment pour ceux qui arrivent sur les compétitions avec un survêtement badgé du logo de leur club, ce qui n'est pas acceptable.

12 / LA CAMPAGNE 2018 DU C.N.D.S.

La campagne 2018 du C.N.D.S. :

La réunion de lancement de la campagne 2018 du C.N.D.S. s'est tenue le 19/2, à la Préfecture des Yvelines.

La date de clôture pour le dépôt des demandes de subventions relative à la Part Territoriale du C.N.D.S. est fixée, pour l'ensemble des structures éligibles, au **2 avril 2018**, délai de rigueur.

Le montant du Budget total du C.N.D.S. a été **réduit de 270 M € en 2017 à 133,4 M € en 2018**, avec 63,8 M € de réduction au titre de l'effort de réduction de la dépense publique et 72,8 M € transférés dans le budget de l'Etat.

En conséquence, **pour l'ensemble de l'Île de France :**

. le niveau de l'enveloppe globale du C.N.D.S. est passé de 22 017 322 € en 2017 à 16 097 260 € en 2018, soit - **5 920 062 €**, donc - **26,89 %**,

. le montant de la part territoriale au titre de la Correction des Inégalités d'Accès à la Pratique Sportive (C.I.A.P.S.), qui finance les attributions du C.N.D.S. aux clubs sportifs et aux Comité sportifs régionaux et départementaux est passé de 12 036 509 € en 2017 à 7 256 856 € en 2018, soit - **4 779 653 €**, donc - **39,71 %**.

La subvention du C.N.D.S. au District pour 2017 :

Le District n'a toujours pas reçu de réponse du Délégué territorial adjoint du C.N.D.S. à sa lettre du District du 20/12, malgré un rappel adressé le 8/2/2018.

Une lettre a donc été adressée à ce sujet, le 8/3/2018 :

- d'une part, à **M. Michel CADOT, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris**, en sa qualité de Délégué territorial en titre du C.N.D.S.,

- d'autre part, à **Mme Arielle PIAZZA, la nouvelle Présidente du Conseil d'Administration du C.N.D.S.**

Il s'agit de tenter, une fois de plus, d'obtenir une réponse aux

interrogations formulées le 29/8/2017, voilà donc plus de 6 mois, quant à la politique du C.N.D.S. à l'égard des têtes de réseau.

Une information sera faite à ce sujet vers les clubs Yvelinois dans un prochain numéro du journal numérique « Yvelines Football », avec la publication des lettres citées ci-dessus.

13 / LES EFFECTIFS DES LICENCIÉS

Le **District** comptait, au 1^{er}/3/2018, **39 359 licenciés**, soit 210 de plus qu'au 1^{er}/3/2018 (38 149).

L'augmentation est de **0,54 %**.

Le **Football Féminin** est en augmentation sensible (+ 9,21 %), puisqu'on constate, au 1^{er}/3/2018, 1 898 licenciées contre 1 738 au 1^{er}/3/2017, et 1 778 à la fin de la saison 2016 / 2017.

Pour le **Football d'Animation**, l'évolution globale est de + 61 licencié(e)s, soit **+ 0,37 %**.

Le nombre des « **encadrants** » est en légère baisse au 1^{er}/3/2018 (4 288 contre 4 358 au 1^{er}/3/2017) dont - 1,82 % pour les Dirigeant(e)s et - 0,44 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les animateurs Fédéraux.

On notera qu'au 1^{er}/3/2018, le District **compte déjà 99,05 % du nombre total de ses licenciés de la saison passée**.

Pour mémoire, le District comptait :

à la fin de la saison 2016 / 2017, **39 734 licenciés**

à la fin de la saison 2015 / 2016, **38 643 licenciés**

à la fin de la saison 2014 / 2015, **39 950 licenciés**

La **Ligue de Paris-Ile de France**, comptait, au 25/1/2018, **260 271 licenciés**, soit 357 licencié(e)s de moins que la saison dernière à la même date (260 628 licencié(e)s).

La baisse était de **0,14 %**.

Rappelons que la Ligue comptait :

à la fin de la saison 2015 / 2016, **268 211 licenciés**

à la fin de la saison 2014 / 2015, **264 898 licenciés**

à la fin de la saison 2013 / 2014, **240 504 licenciés**

14 / AGENDA

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle aux membres du Comité les rendez-vous des prochaines semaines :

le jeudi 15/3, au siège du District : **Remise des dotations attribuées**

aux clubs dans le cadre du Développement du Football Féminin.

le samedi 17/3, au siège du District : **Réunion du Comité de Direction avec les Présidents de clubs Yvelinois**

le lundi 19/3 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue de Paris-Ile de France**

le mardi 20/3, au siège du District : **Tirage au sort des Finales Départementales du Festival Foot U 13**

le jeudi 22/3, au Showroom de NIKE, à SAINT-DENIS : **Présentation des équipements NIKE**

le samedi 24/3, à VERSAILLES : **44^{ème} Assemblée Générale Ordinaire Elective du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S.78)**

le samedi 24/3, à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (I.N.S.E.P.) : **Assemblée Générale Ordinaire et Elective des membres du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.)**

le lundi 26/3, au siège de la Ligue : **Réunion « Prévention » des Officiers Référents Police / Gendarmerie avec la Ligue et les Districts Franciliens**

le mardi 27/3, au siège du District : **Remise des écussons aux nouveaux Arbitres issus des 2 sessions de formation du début de la saison 2017 / 2018**, étant rappelé que la remise qui était programmée le mardi 6/2 n'avait pu se dérouler du fait de la neige

le samedi 31/3, au Camp des Loges, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : **Finales Départementales du Festival Foot U 13**

le mercredi 4/4 : **Réunion Président de Ligue / Présidents de District**

le jeudi 5/4, au siège du District : **Réunion des clubs à propos du Programme Educatif Fédéral**

le samedi 7/4, à ARDON (Loiret) : **Réunion du secteur 2 de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (A.N.P.D.F.)**

les rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) :

• **le mardi 10/4, à SARTROUVILLE, sur le thème : « Démarches, fonctionnement et obligations juridiques pour la bonne gestion d'une association »**

• **le jeudi 12/4, à PLAISIR, sur le thème : « L'essentiel de la comptabilité associative »**

le mardi 24/4, au siège de la Ligue : **Rencontre avec l'Association Nationale des Elus au Sport (A.N.D.E.S.)**

le lundi 30/4 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue de Paris-Ile de France**

le lundi 7/5, au siège de la F.F.F. : **Réunion du Collège des Présidents de District**

le mardi 8/5, à FONTENAY-LE-FLEURY : **Finales des Coupes des Yvelines Futsal**

le mardi 8/5 : **Journée Nationale des Bénévoles et Finales de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole**

15 / QUESTIONS DIVERSES

Mme Josiane JOURDAN demande si lors d'une rencontre officielle, un joueur peut porter un **maillot comportant un numéro autre que ceux habituellement indiqués sur la feuille de match**.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 16.3 du Règlement Sportif du District :

- **les maillots des joueurs doivent être numérotés de 1 à 15 (1 à 12 dans les compétitions Futsal)** à l'exclusion de tout autre numéro, étant noté toutefois qu'exceptionnellement, le numéro 16 peut être utilisé pour remplacer un maillot perdu ou trop abîmé pour être utilisé.

- ces numéros doivent correspondre à ceux portés sur la feuille de match.

Un rappel sera effectué à ce sujet auprès des Arbitres, ce qui figurera au procès-verbal d'une prochaine réunion de la Commission de District de l'Arbitrage.

M. Jean VESQUES s'informe des conditions de **l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée pour les prochaines Finales des Coupes des Yvelines Futsal**.

Il est confirmé que **le recours à la Feuille de Match Informatisée sera obligatoire sur ces Finales**, ce dont il conviendra d'informer les clubs concernés.

M. Jean Louis LEPLAT fait le point sur le **calendrier des formations** lequel a été révisé le 22/2, afin de tenir compte de la programmation de nouveaux événements organisés par le District.

En partenariat avec le Dr Daniel BISSONNET, un **module « Formation aux premiers soins »** sera dispensé les 7 et 21/4, au siège du District.

Par ailleurs, il est souligné que le stage de formation portant sur le thème **« Responsabilité et Assurances Sportives »**, qui était prévu le 10/3, a dû être annulé, faute d'inscrits en nombre suffisant.

Il semble qu'une **communication plus « appuyée »** devrait sans

doute être mise en place afin de promouvoir les sessions de formation.

M. Jean-Loup LEPLAT indique que **Mme Sabrina DELANNOY**, qui a porté pendant 12 saisons les couleurs du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, était la **marraine de la 13^{ème} Soirée Olympique** organisée à VERSAILLES, le vendredi 9/3/18, par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78).

Au cours de cette soirée, ont été honorés, non seulement les sportifs ayant réalisé des performances remarquables en 2017, mais aussi les éducateurs, les juges, les dirigeants et les bénévoles qui sont souvent nombreux dans l'ombre derrière eux.

Rappelons que Mme Sabrina DELANNOY est devenue, dans le cadre de sa reconversion, Adjointe à la Directrice de la Fondation PARIS SAINT-GERMAIN.

Le samedi 24/3, se tiendra à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (I.N.S.E.P.), **l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective des membres du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.)**.

Lors de cette Assemblée Générale, 24 nouveaux membres du Conseil d'Administration seront élus, dont un Bureau exécutif de 15 membres qui seront élus au scrutin de liste bloquée.

Cette liste sera conduite par Mme Evelyne CIRIEGI, l'actuelle Présidente du C.R.O.S.I.F..

Cette seule liste, qui sera donc élue, est composée, entre autres, de M. Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris-Ile de France, pressenti pour assurer la Vice-présidence en charge de **l'éducation et de la citoyenneté**.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h10

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le mercredi 2 mai 2018, à 18 H 30

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET VALORISATION DE L'ESPRIT SPORTIF

(voir annexe 4 du règlement sportif du D.Y.F.)



ETAT PROVISOIRE DES POINTS DE PENALITE, ARRETE AU 05/04/18

(sauf erreur ou omission et sous réserve de feuilles de matches en retard et des dossiers en Commissions)

CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts
D1			D3A			D4B			D5C			D6C		
HOUILLES A.C. 2	19,0	6	HARDRICOURT US 2	13,0	6	VELIZY ASC 2	8,8	6	HOUDANAISE REGION FC 2	6,6	6	VIROFLAY U.S.M. 1		6
MANTOIS 78 FC 3	23,0	6	CHANTELOUP LES V. US 2	17,0	6	VILLEPREUX F.C. 2	15,4	6	MONTIGNY LE BX AS 3	8,8	6	DIX SEPT TOURNANTS 2	1,7	6
HARDRICOURT US 1	25,0	6	ANDRESY F.C. 1	18,9	6	DIX SEPT TOURNANTS 1	17,6	6	ST CYR AFC 1	9,9	6	DIX SEPT TOURNANTS 2	1,7	6
MAUREPAS AS 1	28,0	6	MAGNANVILLE F.C. 1	22,0	6	MESNIL LE ROI A.S. 1	19,8	6	CLAYES SS/BOIS U.S.M 2	15,1	6	ST ARNOULT F.C. 2	1,7	6
MUREAUX O.F.C. LES 2	28,0	6	MUREAUX O.F.C. LES 3	25,0	6	PLAISIROIS F.O. 2	23,1	6	ELANCOURT O.S.C. 2	16,5	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 2	4,7	6
GARGENVILLE STADE 1	31,0	3	LIMAY ALJ 2	25,1	6	VOISINS F.C. 2	25,5	6	ST ARNOULT F.C. 1	22,0	6	BUC FOOT AO 2	9,4	6
PECQ US LE 1	31,0	3	PECQ US LE 2	26,2	6	CROISSY U.S. 1	27,5	6	BOIS D'ARCY A.S. 2	23,1	6	COIGNIERES F.C. 2	11,0	6
EPONE USBS 1	32,0	3	AUBERGENVILLE F.C 2	29,0	6	YVELINES U.S. 1	27,5	6	NEAUPHLE-PONT. 3	28,6	6	MESNIL ST DENIS ASL 1	15,7	6
GUYANCOURT ES 1	32,0	3	SARTROUVILLE F.C. 2	30,4	3	COIGNIERES F.C. 1	30,1	3	RAMBOUILLET YVELINES 2	32,4	3	ESSARTS LE ROI AGS 2	fft	fft
CLAYES SS/BOIS U.S.M 1	36,0	3	CARRIERES S/SEINE US 1	31,0	3	ESSARTS LE ROI AGS 1	30,8	3	VERRIERE F.C. LA 1	40,7	1	VERRIERE F.C. LA 2	fft	fft
CHESNAY 78 F.C. LE 1	40,0	1	BREVAL LONGNES F.C. 1	36,0	3	BUC FOOT AO 1	36,3	3	ABLIS FC SUD 78 1	42,9	1			
MONTIGNY LE BX AS 1	46,0	1	VILLENNES ORGEVAL 1	38,0	3	MAGNY 78 F.C. 1	fft	fft	MAGNY 78 F.C. 2	fft	fft			
D2A			D3B			D5A			D6A					
BOIS D'ARCY A.S. 1	16,0	6	VERSAILLES 78 FC 3	9,0	6	JUZIERS F.C. 1	9,0	6	ANDRESY F.C. 2		6			
MARLY LE ROI U.S. 1	16,0	6	VALLEE 78 F.C. 2	12,0	6	EPONE USBS 2	11,0	6	MANTES LA VILLE FC 1		6			
VOISINS F.C. 1	20,0	6	BAILLY NOISY SFC 2	19,0	6	MAGNANVILLE F.C. 2	14,0	6	FONTENAY ST PERE AS 1	2,4	6			
VERNEUIL S/SEINE US 1	21,0	6	CHATOU AS 2	19,0	6	BREVAL LONGNES F.C. 2	15,0	6	ISSOU AS 2	2,4	6			
CHAMBOURCY ASM 1	22,0	6	HOUDANAISE REGION FC 1	21,0	6	MAULOISE U.S. 2	15,0	6	JUZIERS F.C. 2	2,6	6			
SARTROUVILLE F.C. 1	23,0	6	MARLY LE ROI U.S. 2	21,0	6	GUITRANCOURT ASF 1	19,0	6	VERNOLITAIN STADE 2	6,1	6			
MAULOISE U.S. 1	25,0	6	ELANCOURT O.S.C. 1	22,0	6	BEYNES F.C. 1	20,0	6	MANTES U.S.C. 1	6,5	6			
CARRIERES GRESILLONS 1	28,0	6	JOUY EN JOSAS U.S. 1	22,0	6	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	20,0	6	VAUXOISE ES 1	7,3	6			
POISSY AS 3	30,0	3	MONTIGNY LE BX AS 2	23,0	6	PORCHEVILLE FC 2	20,0	6	BONNIERES FRENEUSE F.C. 2	9,1	6			
VALLEE 78 F.C. 1	30,0	3	MAUREPAS AS 2	25,0	6	VERNOLITAIN STADE 1	31,0	3	GUERNOISE AS 2	13,4	6			
TRAPPES E.S. 2	39,0	3	VILLEPREUX F.C. 1	29,0	6	MEZIERES A.J. 1	32,0	3						
BAILLY NOISY SFC 1	58,0		TRAPPES E.S. 3	37,0	3	MANTES OLYMPIQUE 1	35,0	3						
D2B			D4A			D5B			D6B					
BOUGIVAL FOOT 1	17,0	6	CONFLANS F.C. 3	13,4	6	CARRIERES S/SEINE US 2	5,8	6	CHESNAY 78 F.C. LE 3		6			
MONTESSON U.S. 1	21,0	6	VERNEUIL S/SEINE US 2	16,8	6	MESNIL LE ROI A.S. 2	6,1	6	BOUGIVAL FOOT 2	3,1	6			
CHESNAY 78 F.C. LE 2	24,0	6	GUERNOISE AS 1	17,1	6	TRIEL AC 1	11,0	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 2	4,7	6			
CONFLANS F.C. 2	28,0	6	ISSOU AS 1	17,1	6	VILLENNES ORGEVAL 2	12,1	6	MONTESSON U.S. 2	9,4	6			
CHANTELOUP LES V. US 1	30,0	3	BONNIERES FRENEUSE F.C. 1	23,2	6	JOUY EN JOSAS U.S. 2	13,9	6	CHAMBOURCY ASM 2	12,6	6			
PLAISIROIS F.O. 1	30,0	3	HOUILLES S.O. 1	25,7	6	CARRIERES GRESILLONS 2	19,8	6	MAISONS-LAFFITTE F.C 2	12,6	6			
GUYANCOURT ES 2	32,0	3	ROSNY S/SEINE C.S.M. 2	29,3	6	HOUILLES A.C. 3	20,9	6	CHATOU AS 3	17,3	6			
VELIZY ASC 1	32,0	3	GARGENVILLE STADE 2	30,6	3	HOUILLES S.O. 2	20,9	6	CROISSY U.S. 2	22,0	6			
ROSNY S/SEINE C.S.M. 1	34,0	3	MAISONS-LAFFITTE F.C 1	33,0	3	FONTENAY LE FLEURY 1	22,0	6	ACHERES C.S. 2	fft	fft			
NEAUPHLE-PONT. 2	36,0	3	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 1	33,6	3	SARTROUVILLE F.C. 3	24,2	6	ECQUEVILLY EFCE 1	fft	fft			
PORCHEVILLE FC 1	44,0	1	ACHERES C.S. 1	d	d	VERSAILLES JUSSIEU A.S. 1	30,8	3	MESNIL ST DENIS ASL 2	fft	fft			
RAMBOUILLET YVELINES 1	57,0		CONFLANS PORTUGAIS 1	fft	fft	CONFLANS PORTUGAIS 2	fft	fft						

Pts = Points de bonus ou de pénalité au classement